



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 38 (1939), p. 1-63

Noël Aimé-Giron

Adversaria semitica [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

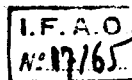
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ?????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

ADVERSARIA SEMITICA

PAR

NOËL AIMÉ-GIRON.

*A la mémoire du P. Sébastien Ronzevalle,
qui fut un peu mon maître et beaucoup
mon ami, près de trente ans durant.*



Le titre donné aux notes rassemblées ici indique clairement que le présent travail ne vise pas à être définitif. Avec le peu de loisirs et de moyens d'études dont je dispose, il ne m'était pas possible de prétendre faire mieux. Je prie les spécialistes de m'excuser de livrer ces *brouillons* à leur examen et de ne considérer la hâte apportée à les publier tels quels que le désir de mettre rapidement à leur disposition des documents nouveaux.

PHÉNICIEN.

I. — PAPYRUS PHÉNICIEN.

Fragment d'un feuillet de papyrus (pl. I, 1) incomplet en haut et en bas, qui était conservé depuis de nombreuses années au Musée du Caire et dont on ignore l'exacte provenance; catalogué seulement en 1935, il porte au *Livre d'entrée* le n° 64737. M. Lacau, qui avait bien voulu soumettre ce document à mon examen, m'a ainsi fourni l'occasion d'y reconnaître l'unique papyrus phénicien conservé jusqu'à nous.

Dans son état actuel, le document, de couleur claire, mesure 0 m. 20 × 0 m. 115. Il semble que sa hauteur originale n'ait pas été beaucoup supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui, car, ainsi que nous le verrons, il doit manquer peu de chose en haut et en bas du feuillet⁽¹⁾. En ce qui concerne



⁽¹⁾ On peut estimer que la *sélide* avait de 0 m. 22 à 0 m. 27 de haut.

Bulletin, t. XXXVIII.

la largeur du papyrus, nous pouvons seulement supposer qu'il appartenait primitivement à un assemblage d'au moins deux *sélides* ainsi qu'en témoigne un *κόλλημα* encore visible sur l'un des bords du fragment. Les lacunes peu importantes des deux textes, qui apparaissent au recto et au verso, permettent cependant d'affirmer, avec quelque vraisemblance, que ce fragment avait été séparé du papyrus auquel il appartenait avant d'être employé ou réemployé pour écrire. Ces deux textes ne sont pas de la même main et traitent des sujets différents. Ils sont écrits tous deux en suivant le sens des fibres du papyrus, aussi l'un s'étend sur 13 lignes dans le sens de la largeur de la *sélide*, l'autre sur 4 lignes dans sa hauteur. Il peut donc y avoir indécision sur ce qu'il faut qualifier de recto et de verso. Toutefois et pour faciliter l'étude, nous nommerons recto, le texte écrit en large sans affirmer qu'il en ait été réellement ainsi.

La justification des 13 lignes du recto pouvait comprendre de 15 à 22 signes, lettres ou chiffres, celle des 3 premières lignes du verso une quarantaine environ; la cinquième ligne tracée, la tête en bas par rapport au texte principal et après un large blanc, n'en comptait qu'une vingtaine séparés en deux groupes par un espace non écrit. Disons tout de suite pour expliquer cette disposition que le texte du verso est, semble-t-il, une lettre dont la ligne retournée constitue l'adresse. Le blanc ménagé entre le nom de l'expéditeur et celui de son correspondant était destiné à laisser place aux liens, qui attachaient la missive repliée sur elle-même et à l'empreinte d'un cachet apposé sur la bulle d'argile qui les scellait. On peut avoir une idée approximative de ce dispositif en se reportant à la photographie reproduite sur la page de titre des *Aramaic Papyri* de Sayce et Cowley. Notre lettre aurait pu aussi être simplement roulée et scellée sur un lien comme les correspondances arabes sur papyrus⁽¹⁾. Notons en passant que la rédaction de l'adresse selon l'usage arabe place d'abord le nom du destinataire, puis le cachet et enfin le nom de l'expéditeur : *إلى فلان بن فلان (cachet) من فلان بن فلان* le tout sur le verso de la feuille et non au recto comme ici.

Il faut observer que nos textes ne séparent pas toujours nettement les mots. Au recto, cependant, des groupes de chiffres et la copule *و* donnent plusieurs

⁽¹⁾ Cf. J. DAVID-WEILL, *Papyrus arabes d'Edfou*, *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXX, p. 33-34 et planche.

coupes certaines pour les mots qui précèdent et qui suivent. Enfin, selon un usage fréquent dans les inscriptions phéniciennes⁽¹⁾ et contraire à la pratique suivie par les scribes des papyrus araméens, les lignes ne se terminent pas toutes sur la fin d'un mot⁽²⁾.

La nature de ces textes nouveaux et les difficultés de lecture en plusieurs passages rendent le déchiffrement et l'interprétation malaisés. Ce n'est donc qu'avec les réserves d'usage que je livre à la critique les transcription et traduction suivantes, qui seront sans doute améliorées par de nouvelles études :

RECTO.

- ○ תי וברב של ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ (1)
- ו I של ל ○ חתן ל ○ מ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ (2)
- קללם ו ○ ובנשמם עלם II (3)
- בצל ראשי ○ ○ ובצל פלנע ופאל (4)
- הרנכארת ○ ○ ברכתמלקרת שלמם (5)
- III וזית משקן XX III II ושקרם (6)
- וכמן ולערתיעעם וששמן ו (7)
- עקלם III ול ○ ○ ○ II כלא ל (8)
- ירחם ○ ע ○ ○ ○ וחנתם וח (9)
- המם בטבעת II-I והן ש ○ ○ ○ ○ (10)
- עע ○ ○ ○ ○ אר ○ ○ ○ ○ (11)
- הצ ○ ○ ○ ○ ולבכורי (12)
- ל ○ ○ ○ ○ [בכורי ינ ○ ○ ○ ○ (13)

⁽¹⁾ Pour ne citer que quelques exemples empruntés à une époque contemporaine ou un peu antérieure à celle de notre papyrus : Inscription de Tabnit (l. 3-4 תאפתח; l. 5-6 תפתח; l. 6-7 פתח; l. 7-8 שמוש). Inscription d'Esmonazar (l. 4-5 ואל; l. 6-7 וכל; l. 9-10 לקצתנם). Dans les textes puniques publiés au *Corpus*, n° 180

et 250 נדר, 236 et 264 נדר et sur toutes ces stèles ואלארן, etc.

⁽²⁾ Les lignes, 2, 3, 7 se terminent par un ו qui devrait faire corps avec le mot suivant, la ligne 8 finit par la préposition ל qui régit ירחם de la ligne 9 et à la fin de la ligne 9 le groupe וח est à joindre au début de la ligne 10.

Après un mot effacé, la lecture devient certaine, mais quel sens donner à עלם , בן שמים , faut-il y reconnaître un qualificatif *ben šamim 'elim* « Fils des cieux élevés » ? Mais nous savons par les inscriptions du temple d'Ešmoun à Sidon que « cieux élevés » se disait רמם . Il semble plus logique de ne considérer עלם que comme un nom propre⁽¹⁾ et de voir dans עלם 2 , α . Même en usant de cet expédient, on reste fort embarrassé pour traduire עלם ⁽²⁾. Si l'on s'en tient aux hypothèses raisonnables, on pourrait penser à « esclaves 2 »⁽³⁾ ou à « jougs 2 »⁽⁴⁾. Reste une explication désespérée : considérer עלם comme équivalent de l'hébreu עולות , ce qui donnerait « holocaustes 2 » et ferait pendant à « sacrifices pacifiques 3 » que nous trouverons plus loin après un nom propre. La difficulté de cette traduction ne vient pas tant de rencontrer en phénicien un mot masculin, qui est féminin en hébreu, mais de ce que le terme n'est pas connu en phénicien avec l'acception qu'on voudrait lui prêter ici.

Ligne 3. *Cruches (nombre?) et et Bensamim 2 et*

Ligne 4. Le *lamed* est restitué après les deux premières lettres par analogie avec le mot בצל que nous trouverons plus loin. S'agit-il réellement d'oignons ? Je le crois, sans oser l'affirmer, à cause du mot פאל = hébreu פול ⁽⁵⁾ « fèves » qui suit. C'est peut-être le voisinage de ce collectif qui a fait mettre בצל ⁽⁶⁾ au singulier alors qu'on attendrait, plutôt le pluriel⁽⁷⁾.

Nous aurions ici deux qualités d'oignons différenciées par des qualificatifs, soit d'espèce, soit d'origine. Si l'on opte pour l'origine, ראשי pourrait être

⁽¹⁾ A rapprocher des noms propres palmyréniens composés avec בר ou בת et le nom d'une divinité; cf. בת שמיא , INGHOLT, *Berytus*, II, p. 80, n. 124 et son masculin connu seulement par le grec Βαρσαμειος , qui figure sur une inscription de Hiérapolis, *op. laud.*, p. 120, addenda à p. 80, n. 124.

⁽²⁾ Bien que le premier caractère de ce mot soit endommagé, on ne peut songer à lire שלם .

⁽³⁾ Mais alors עלם aurait été laissé au singulier devant le chiffre 2 et nous verrons plus tard (l. 5-6) que devant le chiffre 3 on écrit שלום 3 « sacrifices 3 ».

Bulletin, t. XXXVIII.

⁽⁴⁾ עלם .

⁽⁵⁾ Emprunté par le nouvel égyptien qui, rend ce mot par 𓆎 𓆏 𓆐 .

⁽⁶⁾ Bien que l'oignon ait été connu en Égypte dès la plus haute antiquité, la désignation sémitique de cette aliacée a été empruntée sous la forme 𓆎 𓆏 𓆐 connue seulement par le démotique, copte ΜΧΩΛ (W. SPIEGELBERG, *Kopt. Handwört.*, *sub voc.*). Ce mot a peut-être été emprunté pour désigner une variété particulière d'oignon.

⁽⁷⁾ Le pluriel se rencontre seul en hébreu biblique.

le début d'un adjectif de lieu composé avec *Raš* : *oignons de Raš*⁽¹⁾. . . . Mais que faire du second qualificatif פלנע dont la lecture paraît assurée bien que le *noun* ait été brisé en deux par une cassure du papyrus.

Ligne 4. *des oignons de Raš*. . . . *et des oignons de PLN^e et des fèves.*

Ligne 5. La lecture du début présente des difficultés que je ne me flatterai pas de résoudre. Comme le *waw* qu'on attendrait en-tête, n'apparaît pas, on peut supposer que les deux (?) premiers mots פאל הָרֵן כְּאֵרֶת qualifiaient פאל. Ils étaient peut-être suivis d'un chiffre? פֶּאֶרֶה כְּאֵרֶת pourrait à la rigueur se lire פֶּאֶרֶה, et être rapproché de l'hébreu, פארה, mais on ne voit pas ce que viendrait faire ici un *rameau*.

Apparaît ensuite le nom propre nouveau de *Birikmelqart*, composé sur le même modèle que le nom masculin ברכמבעל⁽²⁾ dont nous possédons la transcription latine *Birictbal*⁽³⁾. Jusqu'ici ברכמלקרת⁽⁴⁾ seul était connu.

Ligne 5. *Birikmelqart, sacrifices.*

Ligne 6. Au début, le chiffre 3 qui se rapporte au dernier mot de la ligne précédente, puis, après le *waw* le complexe זיהמשקן qui doit je suppose, se couper זיה à considérer comme un pluriel construit = héb. זיהי « olives »⁽⁵⁾ et זיהמשקן expression peu claire. Je proposerai cependant de l'expliquer par rapprochement avec le talmudique זיהי מסיק *olives de cueillette*, opposé à זיהי ניקוק *olives d'abattage*, les premières olives étant d'une meilleure qualité. זיהמשקן serait une forme élargie en *noun* de מסיק, avec échange de ש et ס.

Après le *waw* habituel, une nouvelle denrée apparaît sous la forme pluriel שקרים qui représente l'hébreu biblique שקרים « des amandes ». Il faut cependant ajouter que le troisième caractère est plutôt *res* que *daleth*. Dans ce texte, il ne se trouve aucun exemple certain de ד, mais au verso et il est vrai d'une autre main, la lettre *daleth* revêt une forme tout à fait différente. La lecture שקרים

⁽¹⁾ Par moment on croirait pouvoir lire ראשיהם.

⁽²⁾ Néo-punique 111.

⁽³⁾ *Corpus inscriptionum Latinarum*, VIII, n° 5392.

⁽⁴⁾ *Journal asiatique*, 1921¹, p. 194.

⁽⁵⁾ Si l'on coupe זיהם שקן on se trouve en

face d'autres difficultés, car on serait alors amené à traduire l'expression en litige, en considérant le *noun* de שקן comme le signe du pluriel (??), par : *olives, sacs 25*. Cette indication de mesure ou de contenant précédant le nombre serait en outre insolite dans notre texte où elle ne figure nulle part.

présenterait cependant de sérieuses difficultés d'interprétation, faudrait-il faire dériver notre mot de la racine *šqr* qui donne en arabe شقر *être rouge* et شقير *anémone*, שקור (Talm.) *cruche de terre (rouge)*, سقر «miel de dattes», šugaru (akk.) produit du dattier? Mais cette racine par métathèse devient aussi šrq en arabe et en hébreu שרק, akk. : šarqu et fournit : שרקים *raisins* (Is. 16.8). Tous ces mots, malgré le désordre dans lequel se présente le texte, seraient semblent-il, moins en situation ici que les amandes.

Ligne 6. 3 et des olives de cueillette 25 et des amandes(?).


Ligne 7. Après la copule, nous trouvons mentionné le *cumin* bien connu par ailleurs⁽¹⁾, mais dont le nom ne s'était pas encore retrouvé en phénicien⁽²⁾. Puis l'énumération continue et après un complexe que nous étudierons tout à l'heure, apparaît le *sésame* sous une forme ששמן, attestée seulement jusqu'ici dans l'araméen tardif par שושמנא⁽³⁾. Cette forme a maintenant un antique et excellent répondant dans les textes de Ras Šamra⁽⁴⁾ où elle se présente comme ššmn et où elle voisine justement avec kmn, «le cumin» comme dans notre texte.

Le complexe ולערתיעם placé entre les deux termes précédents, doit également désigner un condiment en deux mots לערת יעם de coupe incertaine et de lecture peu assurée pour le second : le signe lu *yod* n'a laissé que de faibles traces et les deux caractères semblables qui se suivent d'une manière si insolite, transcrits 'ain, ont-ils réellement cette valeur? Ce dernier groupe s'est présenté déjà sur deux jarres étudiées par Clermont-Ganneau⁽⁵⁾ qui a renoncé à lui donner une valeur. Dans ces conditions, on ne peut chercher à interpréter

⁽¹⁾ Cf. GESENIUS, *Handwört.*, sub. *voc.* et noter en passant que les anciens connaissaient un cumin appelé *éthiopique* (ATHÉNÉE, *Banquet*, Liv. II, 68 b) dont le commerce devait se faire à travers l'Égypte.

⁽²⁾ Nous ne possédions jusqu'ici qu'une transcription du punique, χαμᾶν, GESENIUS, *op. laud.*, dont j'ignore l'origine.

⁽³⁾ Cité sans référence par M. JASTROW dans *A Dictionary of the Targumim*, etc., p. 1543 qui renvoie à שושמנא, croyant probablement la

forme erronée. La forme sémitique ordinaire a été empruntée par les Égyptiens comme  LORET, *La Flore pharaonique*, index, sub *voc.*

⁽⁴⁾ P. DHORME, *Revue biblique*, t. XL, p. 47, n° 12, l. 9-10.

⁽⁵⁾ *Recueil d'Archéologie orientale*, t. III, p. 73 et 74, où l'épigraphie de la seconde jarre reproduite pl. II, F. semble donner la fin du mot même que nous étudions יעם... ce qui précède demeurant illisible.

le second terme. Quant au premier, ולערה sa forme permet de supposer un pluriel précédé de la copule : *et des... de...* Préciser le sens de לערה n'est pas aisé non plus; doit-on le rapprocher de לענה *absinthe*(?). Le changement de *r* en *n* ne paraît pas facile à expliquer. Peut-être faut-il comparer ce mot à l'arabe رسة, *bourgeon* en considérant qu'il a subi en phénicien une dissimilation des sonantes *r, l* avec métathèse apparente analogue à celle que présente l'akkadien *lahru* «brebis»⁽¹⁾ par rapport à l'arabe *rahil*, même sens.

Ligne 7. *et du cumin et des... de... et du sésame et*

Ligne 8. Le premier mot est au pluriel, suivi du chiffre 3 et doit désigner encore un légume ou un condiment, dont on ne peut préciser la nature. Le Dr Meyerhof consulté par lettre m'a répondu aimablement que dans l'ouvrage de I. LOEW, *Die Flora der Juden*, il avait bien trouvé עקל à l'index, mais que le texte (t. I, p. 30) donnait toujours קלע avec la signification en hébreu michnique de «chapelets d'ail». De mon côté, je me suis demandé s'il fallait rapprocher notre vocable de la deuxième forme de l'arabe عقل *donner, produire des grappes en parlant d'une vigne ou d'un palmier* et de عَقِيلِي *raisin encore vert*. Un autre rapprochement avec le talmudique עקלים *ouvrage d'osier ou de chanvre tressé dans lequel on foulait une seconde fois le moût des olives au sortir du pressoir, permettrait peut-être de songer au moût d'olives ainsi obtenu*. Enfin le sens de la racine 'ql *tordre*, pourrait aussi suggérer une *gousse*, etc.

Vient ensuite, précédant le chiffre 5, un mot qui devait être au pluriel et dont il subsiste seulement deux lettres de lecture trop incertaine pour tenter une restitution.

Après le chiffre 5, et sans aucune copule apparaît l'expression כלא à décomposer en כל plus א. L'aleph ici doit être considéré, semble-t-il, comme le suffixe punique de la 3^e personne masculin singulier employé après consonne, d'où la traduction, *son total, total de ce qui précède* suivi de la préposition ל nettement séparée et qui régit le premier mot de la ligne suivante.

Ligne 8. *des 'aqelim (?) 3 et des... 5. Total pour*

Ligne 9. D'abord le substantif ירה *mois*, au pluriel, suivi d'une lacune qui

⁽¹⁾ Cf. C. BROCKELMANN, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen*, t. I, p. 231.

devait contenir un adjectif également au pluriel avec le sens de « passés », « derniers ». Puis le mot que je crois à restituer חתח et deux lettres qui se rattachent à la ligne suivante :

Ligne 9. *les mois [passés ?], un anneau et des*

Ligne 10. Débute par la fin du mot חתח *anneaux*, commencé à la ligne précédente, accompagné de l'expression במכתה qu'il ne faut pas traduire *avec des bagues* ce qui n'aurait pas grand sens, mais *avec des empreintes* ou mieux par l'adjectif *estampillés*⁽¹⁾. Je suppose en effet que les « anneaux » dont il s'agit servaient de monnaie, suivant un usage attesté en Égypte⁽²⁾, et portaient une estampille indiquant leur poids ou leur donnant cours légal. Il est dommage que nous ne soyons pas renseignés sur la nature du métal qui composait ces anneaux. Vient ensuite le chiffre 100 puis la conjonction *waw* qui introduit un autre mot dont la lecture et le sens sont incertains.

Ligne 10. *des anneaux estampillés 100 et*

Lignes 11, 12, 13. De ces trois lignes, il ne subsiste que quelques débris. D'abord ligne 11, deux *ain* semblables à ceux rencontrés ligne 7. Après une lacune de trois caractères, on croit pouvoir lire un *tav* dont le bas de la hampe subsiste seul dans l'interligne. Vient ensuite un *mem* assez net qui incite à restituer חתח. Puis une lettre très endommagée, qui était je crois un *aleph*, suivie d'un caractère dont seul un mince trait incurvé vers la gauche apparaît encore au ras de la cassure du papyrus; ce pourrait être le reste d'un *resh*, d'un *beth* ou d'un *sin*. Si on admet, pour le mot précédent, la restitution *anneau*, nous pourrions avoir ici le début d'un adjectif. Au commencement de la ligne 12, trois caractères, dont un douteux, d'autant plus difficiles à répartir entre deux mots tronqués que nous savons que les lignes ne commencent pas toujours dans ce texte par le début d'un mot. Après une lacune que j'estime à quatre lettres, nous trouvons sept caractères lisibles, mais, faute de contexte, il est bien difficile de leur attribuer un sens convenable. Il paraît cependant assez logique de considérer ce complexe comme contenant la conjonction *waw*, suivie de la préposition *lamed*, précédant un mot בכור au pluriel, affecté du suffixe

⁽¹⁾ Cf. A. COOKE, *North sem. inscript.*, p. 44, זר טבע (inscription de Tyr), *coinage of Tyr*.

⁽²⁾ H. KEES, *Ägypten*, dans *Kulturgeschichte des Alten Orients*, p. 102-03.

possessif de la 3^e personne masculin singulier représenté par *yod* puisque le mot est terminé par la voyelle longue — . Le tout sera traduit provisoirement, sans chercher mieux, faute de contexte, par : *et pour ses primeurs* ⁽¹⁾.

Enfin la ligne 13, ne présente plus que la fin du mot que nous venons d'étudier suivie d'un autre vocable dont le début seul subsiste clairement — plus la partie inférieure d'une lettre qui peut avoir appartenu à un — , un — ou plutôt un — ⁽²⁾.

Compte tenu des observations qui précèdent voici comment se présente l'essai de traduction proposé :

Ligne 1	pour les sacrifices (l. 2)	trois	I
et (l. 3) cruches	et	et Bensamim	II
(l. 4) oignons de <i>Raš</i>	(?) , oignons de <i>pln</i> (?) et fèves (l. 5)		II
.	Birikmelqart, sacrifices		III
olives de cueillette,			XXV
amandes (?), (l. 7) cumin,	s de, sésame (l. 8) et		
' <i>aqelim</i>			III
et desV
Total pour (l. 9) les mois :			
anneau (l. 10) et des anneaux estampillés		100 + x	
. (l. 11)	des anneaux	x	
(l. 12)	et pour ses primeurs		
(l. 13)	pour ses primeurs (il apportera?)		

C'est à dessein que j'ai ainsi disposé cet essai informel de traduction. Le sens est obscur mais on peut, semble-t-il, en dégager quelques indications sur la nature et la teneur générale du texte. Sans aucun doute, nous avons affaire à un compte puisque des chiffres apparaissent çà et là après des noms propres ou des mentions de produits.

Il faut remarquer tout d'abord que les chiffres ne sont précédés d'aucune unité exprimée ⁽³⁾ et sont portés parfois après plusieurs *item*. Donc, première conclusion, ces chiffres se rapportent tous à une même unité connue de l'auteur du compte et que je ne veux pas essayer de définir. On peut dire

⁽¹⁾ Ou *ses prémices*, cette traduction paraît préférable à celle de *ses premiers nés*, parce qu'il a été surtout question jusqu'ici de légumes.

⁽²⁾ En restituant — on aurait comme sens *et pour ses prémices il apportera*, etc.

⁽³⁾ Grain, métal ou même monnaie.

toutefois qu'elle était modique puisque le montant total pour quatre produits communs, portés aux lignes 6, 7 et 8, représente une valeur de *trois* unités seulement.

D'autre part, nous devons nous trouver en face d'un compte : *recettes*. S'il s'agissait de dépenses, les différents *item* seraient précédés de la préposition ל : *pour, versé à*, comme c'est le cas dans les comptes de Citium⁽¹⁾. Ces recettes vont jusqu'à la ligne 9. La fin de cette ligne, si ma traduction est exacte, contient l'indication du total des recettes précédentes *pour les mois (passés?)*, suivi de leur évaluation en *anneaux* probablement de différentes espèces et d'un métal qui n'est pas indiqué. Ce métal devait être de faible valeur étant donné le nombre des anneaux : $100 + x$; on pourrait songer à du cuivre.

Les recettes ainsi récapitulées — la disposition du texte montre bien qu'elles ont été inscrites en une fois et à la suite — auraient été faites pour un temple comme semble l'indiquer la mention, lignes 5-6 : *Berikmelqart, sacrifices : 3*⁽²⁾. Cette interprétation nous oblige alors à supposer que les denrées indiquées étaient vendues par le temple. J'avoue que c'est là une nouvelle difficulté, mais je ne vois pas d'autre interprétation plausible. Nous savons que certains sanctuaires faisaient office de banque. Est-il impossible que des prêtres aient tenu boutique et revendu une partie des dons qu'on leur faisait sur les sacrifices ou des rétributions qu'ils pouvaient toucher des temples⁽³⁾ en nature? Je laisse à de mieux informés le soin d'en décider.

Passons maintenant à l'étude du *verso* de notre papyrus dont le texte est certainement contemporain de celui du recto. Comme nous l'avons dit plus haut⁽⁴⁾, le verso du papyrus contient une lettre. Examinons d'abord l'adresse, écrite à l'envers par rapport au corps de la missive pour les raisons déjà indiquées. Elle est fort endommagée et peu lisible. Je proposerai avec doute de l'interpréter ainsi :

לְבֹדְבַעַל הָרַב מִן עֲבֹדֹתֶיךָ

De 'Abdmilkat à Bodba'al, le rab (?)

⁽¹⁾ *Corpus inscrip. sem.*, p. I^a, n° 86.

⁽²⁾ Et peut-être : *Benšamim holocaustes (?)* 2 si l'on accepte une des interprétations proposées.

⁽³⁾ Cf. Dr G. CONTENAU, *La civilisation d'Assur et de Babylone*, p. 120; «Une conséquence de

ces sacrifices extensifs est le droit pour les fonctionnaires des temples, à l'époque séleucide, d'aliéner en partie les bénéfices que leur procuraient régulièrement ces offrandes».

⁽⁴⁾ Page 2.

עד est très peu lisible, le ך qui suit est recoupé d'un long trait oblique qui fait croire d'abord à la présence d'un ן. Du ל, il ne subsiste que la base, du ן et du ך que le sommet. On trouvera dans le corps de la lettre des caractères de forme tout à fait comparable. Dans le nom de *Bodba'al*, les deux premières lettres sont très douteuses, le ך surtout qui semble avoir une espèce d'apex au sommet. La lecture doit cependant être considérée comme très probable, car elle s'appuie sur une autre mention de ce nom, incomplète de la première lettre, qui apparaît ligne 1 suivie du titre de רב comme ici.

Passons au corps même de la lettre que je donne tout de suite avec les restitutions et les coupes de mots que j'essayerai de justifier :

- (1) על פן [ב]דבעל רב חרם לים ועל פן אש ש לחרם לים
 (2) [ב] [ועל] פן אלדאדנדנה ואבאי ונפר ורסא של
 (3) כסף ה ך ן ן ן ר ן ן ן רבן לכן לכל עם שמשל
 (4) vacat(?) וכמרם

Ligne 1. Les premières lettres conservées donnent la fin d'un nom propre terminé par דבעל. . . Les noms ainsi composés sont nombreux mais les traces d'un ן précédant ce groupe amènent à lire [ב]דבעל, nom du destinataire que nous venons de voir figurer sur l'adresse. Il faut convenir cependant que les autres ך du texte ont une toute autre forme que dans ce nom propre. Peut-être ne doit-on pas s'en étonner, nous rencontrons bien pour les ל deux formes différentes : / employé seulement dans le nom que nous examinons et / partout ailleurs⁽¹⁾.

Puisque le nom du destinataire principal figure ainsi au début après une lacune, il est assez probable qu'il devait être introduit par une formule correspondant à אל ou על des lettres araméennes. Un peu plus loin nous allons trouver mention d'autres destinataires précédée de על פן « devant »⁽²⁾. Il paraîtra donc logique de penser que parmi les neuf lettres manquantes au début de la ligne 1 devait figurer cette locution introductive. Elle pouvait figurer là

(1) J'ai bien songé à lire נרבעל mais le premier signe ne peut être un *guimel*. Dans l'adresse comme ici on aperçoit la trace d'un signe dont

la partie descendante est concave vers la gauche.
 (2) Littéralement : à la face de, pour : à. Ce sens ne s'est pas encore rencontré en phénicien.

où je l'ai restituée, immédiatement avant le nom propre ou comme premier mot de la lettre, suivie d'un qualificatif, tel que : *mon collègue, mon frère, etc.* Notre complète ignorance du formulaire épistolaire phénicien ne permet pas d'être plus affirmatif. On pourrait cependant proposer, sous toutes réserves « על פן חברין ב' » *A notre collègue B.*, en supposant que la première ligne commençait un peu en retrait des suivantes.

Le nom du destinataire est suivi du titre complexe רב הרמלים dont se détache facilement le titre de רב « chef des ». Il reste הרמלים qu'on ne peut raisonnablement considérer comme un ethnique au pluriel⁽¹⁾ de même forme que צרנים⁽²⁾ par exemple. Il faut alors, en s'inspirant du titre encore énigmatique רב עבר לספה⁽³⁾, couper הרם לים. Mais comment traduire ce titre; son troisième membre est visiblement composé de la préposition ל plus ים *mer*. Pour le second on pourrait songer à le rapprocher de la racine *hrm* et y voir un mot signifiant « sanctuaire » comme حرام en arabe ce qui donnerait : « Chef du sanctuaire de la mer ». Le défaut de cette traduction est que l'hébreu et le phénicien n'emploient, en ce sens, ni cette racine ni cette forme. On ne peut invoquer davantage le mot הרם qui apparaît au *Corpus*⁽⁴⁾ même s'il ne provient pas d'une erreur du lapicide, car « Chef des fabricants de filets de mer » devrait se rendre par רב הרמס לים ou רב הרמס ים. Il faut en définitive, considérer הרם comme le pluriel de הר. La présence du ל devant ים se justifie par le souci de ne pas accumuler plusieurs états construits de suite, comme par exemple dans l'hébreu ספר דברי הימים למלכי י, *Les Annales des Rois d'Israël*⁽⁵⁾. Nous devons maintenant choisir pour הרם entre le sens de *nobles*⁽⁶⁾ et celui de *syriens*⁽⁷⁾ *lato sensu*. J'avoue préférer la traduction *Chef des Syriens (Phéniciens)*

⁽¹⁾ Noter cependant l'hébreu כרמלי qui au pluriel donnerait כרמלים « les gens du Mont Carmel » mais on peut songer à un changement du *heth* de notre mot en *kaph*. Il existe également un toponyme arabe des environs d'Alep *Mo'arret Hirmil* (cité dans S. RONZEVILLE, *Jupiter héliopolitain*, p. 42) dont la seconde partie correspondrait au mieux, pour la forme, à notre הרמל.


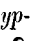
⁽²⁾ Dans l'inscription de la Couronne trouvée au Pirée, l. 1, 7. Cf. LIDZBARSKI, *Altsemitische Texte*, I, n° 52.


⁽³⁾ Cf. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'Archéologie orientale*, t. III, p. 5.


⁽⁴⁾ *Pars prima*, n° 324.

⁽⁵⁾ I Rois, 15, 31.

⁽⁶⁾ Cf. hébreu חרים et araméen חרי יהודיא COWLEY n° 30, 19.


⁽⁷⁾ Cf. hébreu חרי et égyptien  ALBRIGHT, *The vocalisation of the Egyptian syllabic orthography*, p. 54. Le pays de  répondait à notre Palestine, du moins à la partie située entre le Jourdain et la mer. MASPERO, *Contes*, p. 94, n° 4.

Viennent ensuite, semble-t-il, trois autres noms propres étrangers de lecture incertaine, précédés chacun de la conjonction *et* : וַאֲבָאִי וְנַפְצִי וְרִי. Le premier, peut-être d'origine égyptienne, pourrait trouver des répondants tels que  (1), la lecture des deux autres est trop peu assurée pour tenter un rapprochement. On distingue encore à la fin de cette ligne שׁל qui devait être suivi de trois autres caractères au moins.

Ligne 3. Il manque peut-être un signe ou deux au début de la ligne qui commence par le mot כִּסְרָה dont le *sammel* revêtirait une forme insolite. Ensuite nouvelle lacune de trois lettres suivie du signe  que je suppose être le sigle du chiffre X. Après apparaît encore une lacune de deux signes, puis un mot qui se termine par בָּן précédé de deux lettres illisibles. Enfin les mots לְכָל עַם לְכָן לְכָל עַם dont le premier pourrait être l'infinitif du verbe *être* précédé du *lamed* et dont l'ensemble serait à traduire : *pour que soit pour tout le peuple*. La formule *tout ce peuple* se rencontre deux fois sur la stèle de Méša sous la forme כָּל הָעַם (l. 11 et 24). On attendrait après cela un nom de ville, comme nous avons ailleurs עַם צִרְיָה, etc. Il semble qu'on puisse lire seulement שִׁמְשִׁי, les deux premières lettres douteuses. Si cette lecture était confirmée il faudrait peut-être voir dans ce mot l'abréviation d'un nom de ville composé avec שִׁמְשִׁי comme premier ou même second élément. Toute la fin de la ligne qui devait énoncer l'objet principal de la lettre, *un envoi de fonds* (?), demeure illisible.

On croit cependant distinguer encore les traces de quelques lettres qui courent vers la gauche au-dessous du second *sin* de שִׁמְשִׁי qui pourraient se lire וְזִכְרָה, mais en phénicien on attendait כִּהְנֵה. Serait-ce là le mot final du texte qu'on aurait rejeté au-dessous de la fin de la dernière ligne? Je n'en saurais décider.

Pour terminer cette longue étude, il reste à déterminer l'âge de notre document. Certaines particularités du langage indiquent une époque assez basse, mais ne permettent pas, pour un texte aussi peu suivi, de préciser davantage. Force est donc d'avoir recours au *criterium* paléographique. La difficulté demeure grande parce qu'il n'existe aucun autre papyrus phénicien. Nous possédons bien quelques textes tracés à l'encre et en cursive, mais aucun

(1) Graphie du Nouvel Empire pour  qui semble indiquer une prononciation tardive *Abai*.

d'eux n'a été exécuté dans les mêmes conditions matérielles que le papyrus du Caire : les épigraphes des jarres d'Éléphantine (v^e siècle) publiées par Lidzbarski⁽¹⁾ ont été rapidement tracées sur la panse de vases; les tablettes de marbre qui portent les comptes de Citium (v^e siècle)⁽²⁾ proviennent de Chypre et présentent par conséquent une origine et un procédé d'exécution différents; enfin quelques autres épigraphes qui figurent sur des amphores trouvées en divers lieux sont des plus difficiles à dater elles-mêmes⁽³⁾. Faute de mieux et en comparant également la graphie de notre texte aux inscriptions des céramiques d'Hadrumète⁽⁴⁾, qui remontent au n^e ou au début du 1^{er} siècle avant notre ère, je crois que la date cherchée doit se placer à la fin du iv^e ou tout à fait au début du iii^e siècle.

L'intérêt que peut présenter le papyrus du Caire par son contenu se trouve donc doublé par ce qu'il nous permet de saisir du développement de la *cursive cananéenne*. J'emploie ce terme à dessein, car je suis persuadé que, tout comme il y a eu, pendant longtemps, une seule évolution de la cursive araméenne⁽⁵⁾, la cursive des phéniciens et des hébreux procède aussi d'un seul et même développement continu. C'est ce qu'avait déjà entrevu Lidzbarski quand il disait à propos des épigraphes d'Éléphantine qu'elles « montraient que l'écriture néo-punique avait ses racines dans la patrie phénicienne » et qu'elles « contiennent déjà le germe du développement ultérieur et présentent, pour quelques lettres, une très grande ressemblance avec les formes néo-puniques les plus tardives ». Pour mieux faire saisir ma pensée, je donne ci-contre un tableau qui fixe nos connaissances actuelles sur ce sujet. Les ostraca de Samarie représentent le plus ancien spécimen connu de la cursive cananéenne et c'est à ce seul titre que je reproduis leur alphabet⁽⁶⁾ avant ceux des textes d'Éléphantine⁽⁷⁾, de Citium et du Caire. Pour être complet il aurait

⁽¹⁾ *Phönizische und aramäische Krügaufschriften aus Elephantine*.

⁽²⁾ *Corpus inscriptionum semiticarum*, Pars, I^a, n^o 86-87.

⁽³⁾ CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'Archéologie orientale*, t. III, p. 73 (Phénicie) et *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, n^o 10 (Égypte).

⁽⁴⁾ Philippe BERGER, *Revue archéologique*,

1889, t. XIV, p. 21-41, 201-228.

⁽⁵⁾ J'espère en donner plus loin la preuve.

⁽⁶⁾ D'après la planche XXIX de l'ouvrage, du D. DIRINGER, *Le iscrizioni Antico-ebraiche palestinesi*. On comprendra pourquoi je n'ai pas tenu compte des ostraca de Lachis.

⁽⁷⁾ Auxquels il convient d'ajouter l'ostraca reproduit sous le n^o 1 dans mes « *Textes araméens d'Égypte* ».

VALEUR	OSTRACA DE SAMARIE IX ^e	JARRES D' ELEPHANTINE V ^e	COMPTES DE CITIUM IV ^e	PAPYRUS DU CAIRE IV ^e —III ^e
א	א א א א	א ₁ א ₃ א ₄₈	א _{B.7}	א ₄ א _{V.1} א _{V.2}
ב	ב ב	ב ₁ ב ₂	ב _{B.3} ב _{B.1}	ב ₁ ב _{V.1}
ג	ג ג ג	ג ₂	ג _{B.10} ג _{B.11}	-
ד	ד	ד ₁ ד ₄ ד ₈ ד ₁₅	ד _{B.6}	ד ₆ ד _{V.2} ד _{V.2}
ה	ה ה ה	ה _{B3} ה ₄₃	ה _{B.6}	ה ₅
ו	ו ו ו	ו ו ו	ו _{B.5} ו _{B.9} ו _{B.10}	ו ₄ ו ₇ ו _{V.1}
ז	ז ז ז	ז ₄₅	ז _{B.9}	ז ₆
ח	ח ח ח ח	ח ₉ ח ₃₄ ח ₃₀ ח ₃₄	ח _{B.2} ח _{B.9}	ח ₉ ח ₉ ח _{V.1}
ט	.	ט ₄₈	-	ט ₁₀
י	י י	י ₂ י ₃ י ₁₄	י _{B.2} י _{B.4}	י ₉ י ₁₂ י _{V.1}
כ	כ כ	כ ₇ כ ₁₅ כ _G	כ _{B.5} כ _{B.7} כ _{B.10}	כ ₇ כ ₈ כ _{V.3}
ל	ל ל ל	ל ₂ ל ₄ ל ₆ ל _G	ל _{B.2} ל _{B.8} ל _{B.9}	ל ₄ ל _{V.1}
מ	מ מ	מ ₇ מ ₂₆ מ ₃₄ מ _G	מ _{B.7} מ _{B.8} מ _{B.9}	מ ₅ מ ₈ מ _{V.1}
נ	נ נ	נ ₁ נ ₁₆ נ ₂₄	נ _{B.5} נ _{B.7}	נ ₃ נ ₇ נ ₇
ס	ס ס	ס ₁ ס ₁₁ ס ₃₄ ס ₄₈	ס _{A.14} ס _{B.6}	ס ₇ ס ₈ ס _{V.2}
ע	ע ע	ע ₂ ע ₄ ע ₁₀ ע _{15b} ע _{15c}	ע _{B.2} ע _{B.14}	ע ₇ ע ₈ ע _{V.2}
פ	פ	פ ₉ פ ₁₁ פ ₄₂ פ _G	פ _{B.2} פ _{B.5} פ _{B.7}	פ ₄ פ ₄ פ _{V.3}
צ	צ צ	צ ₁₁ צ ₂₆ צ ₃₄ צ ₄₈	-	צ ₄
ק	ק ק ק	ק ₄	ק _{B.6} ק _{B.8}	ק ₅ ק ₈
ר	ר ר	ר ₁ ר ₂ ר ₄	ר _{B.8} ר _{B.11}	ר ₅ ר _{V.1}
ש	ש ש ש	ש ₂ ש ₇ ש ₂₇	ש _{B.2} ש _{B.7} ש _{B.2}	ש ₂ ש ₇
ת	ת	ת ₄ ת ₁₆ ת ₄₆	ת _{B.5} ת _{B.6} ת _{B.9}	ת ₅ ת ₇

fallu faire figurer ensuite l'alphabet des céramiques d'Hadrumète; on le trouvera dans les planches de Lidzbarski. Je me bornerai à quelques observations seulement au sujet des trois dernières colonnes du tableau qui précède. On trouvera réunies dans la seconde colonne les formes les plus caractéristiques des épigraphes d'Éléphantine suivies du numéro donné à chacune dans le travail de Lidzbarski, plus quelques caractères marqués G. empruntés au texte de l'amphore publié par Clermont-Ganneau. La troisième colonne reproduit l'alphabet de CIS 86 d'après la planche XII de cet ouvrage, les chiffres renvoient à la ligne. Dans la dernière colonne, les chiffres indiquent la ligne du recto de notre papyrus et ceux qui sont précédés de *v*, la ligne du verso.

En examinant ce tableau au point de vue paléographique, il apparaît tout de suite que le scribe de Samarie se servait d'un calame à bec unique ou à deux becs très fins. Les caractères d'Éléphantine, de Citium et du papyrus du Caire semblent au contraire avoir été tracés avec le roseau, érasé en pinceau à l'extrémité, employé en Égypte pour écrire les cursives indigènes. A première vue, on serait tenté de juger l'alphabet de Citium plus ancien que celui d'Éléphantine. Je crois que ce n'est là qu'une apparence, due un peu à ce qu'en Chypre l'évolution de la graphie devait être légèrement en retard sur celle des autres régions où l'on écrivait le phénicien et beaucoup plus encore au fait que nous avons affaire à un texte *soigné* où le scribe cherchait visiblement à se rapprocher de l'écriture lapidaire.

L'existence de notre papyrus, unique jusqu'ici, doit laisser espérer que l'Égypte nous livrera peut-être un jour d'autres textes phéniciens tout comme elle nous a déjà donné tant de textes araméens.

Mars 1937.

II. — ÉPIGRAPHE DE JARRE.

En décembre 1934, j'ai retrouvé dans le grand magasin du Service des Antiquités de Saqqârah, parmi des tessons qui provenaient des fouilles de Firth, l'épigraphie phénicienne reproduite pl. I, n° II. Elle est tracée à l'encre sur une jarre aujourd'hui brisée. Le fragment qui subsiste mesure 0 m. 10 × 0 m. 125; il est de couleur rouge brun clair et porte maintenant le

n° 64908 au *Livre d'entrée* du Musée du Caire. Le texte qui doit être considéré comme complet peut se lire :

מלכמחר
העכי
א

Nous avons sans doute un nom propre suivi d'un ethnique et d'un sigle ou plutôt d'un *aleph* équivalent au signe numéral 1. Le nom débute par מלך, mais la suite présente des difficultés de lecture. Il semble cependant qu'il faille voir dans les trois caractères suivants un כ, dont la barre oblique est effacée, puis un ה et enfin un ר très douteux et assez éloigné de la lettre qui précède. Si cette lecture se confirme, le nom ainsi obtenu serait *Milkmaḥar*, inconnu jusqu'ici dans l'onomastique phénicienne. Toutefois ce nom serait composé régulièrement d'un qualificatif divin et d'un verbe à la troisième personne du parfait. Il pourrait signifier : *Milk a payé*, sous entendu : *le vœu fait par les parents*. La racine מחר n'est pas connue en hébreu avec ce sens, mais elle apparaît peut-être dans le nom propre biblique מחיר, si ce dernier signifie bien *salaires, prix* comme il semble⁽¹⁾. En recourant à l'akkadien, on pourrait traduire *Milk a accepté*, sous entendu : *le vœu, les dons des parents*. Je ne me dissimule pas la précarité de ces explications devant l'absence de noms propres sémitiques congénères.

Le mot qui suit, précédé de l'article, représente l'ethnique (originaire ou habitant) de 'Akko. Son apparition à cette place semble confirmer l'explication proposée par le *Répertoire d'épigraphie sémitique* (nos 1509 et 1599) qui veut voir dans עכי, nom propre attesté à Thèbes et à Carthage, un adjectif relatif employé substantivement et tiré de עך (= עכו des monnaies). L'ensemble de ce petit texte serait donc à traduire : *Milkmaḥar (?) de Akko, 1*.

La forme du ה dans ce texte incite à le dater de la fin du v^e siècle par comparaison avec les alphabets cursifs phéniciens reproduits dans le tableau donné ci-dessus⁽²⁾.

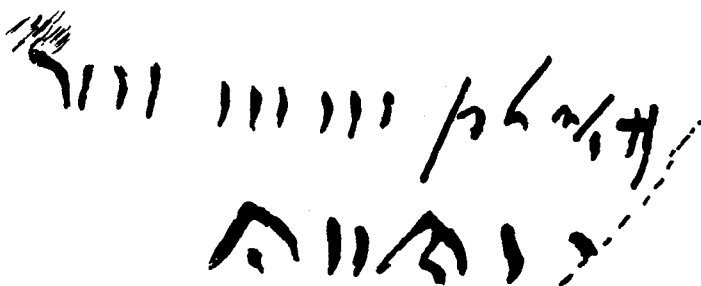
Mars 1935.

⁽¹⁾ Cf. MARTIN NOTH, *Die israelitisch. Personennamen*, p. 189, n. 3.

⁽²⁾ Page 17.

III. — DOCUMENTS RELATIFS AU MOT מַסְלָה.

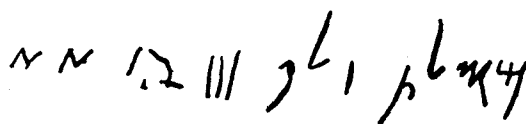
Le grand magasin du Service des Antiquités de Saqqarah m'a fourni aussi un autre fragment de jarre, reproduit pl. I, n° III, qui présente un certain intérêt comme on va voir. Ce tesson de couleur rosée, mesure 0 m. 085 × 0 m. 120 avec une épaisseur d'un centimètre; la jarre à laquelle il appartenait devait donc avoir d'assez grandes dimensions. Il porte aujourd'hui le n° 64907 au *Livre d'entrée* du Musée du Caire. Le texte phénicien qu'il nous a conservé se compose seulement du mot מַסְלָה suivi de chiffres disposés sur deux lignes dont la seconde semble incomplète d'un signe ou deux au début. Dans le bas du fragment, figurent encore la fin de deux lignes de démotique inutilisables. Voici le texte phénicien :



Il débute par le mot מַסְלָה dont le sens reste encore à fixer, puis vient le chiffre 9, exprimé par trois groupes de trois unités, suivi d'un sigle qui affecte la forme d'un angle obtus ouvert vers la gauche et inconnu jusqu'ici. Ce signe ne peut représenter une unité, car, ajouté aux neuf barres d'unité qui précèdent, le nombre exprimé aurait été 10 et nous connaissons parfaitement le sigle spécial toujours employé pour la notation de ce chiffre. La seconde ligne commence par une lacune d'un signe dont il subsiste seulement l'amorce d'un trait oblique de gauche à droite, suivi d'un nouveau groupe de chiffres qui présente d'abord une barre d'unité, suivie d'un sigle inconnu. Ce sigle pourrait être interprété par 1000 (?) ou encore être considéré comme un complexe dans lequel le chiffre 20 (20) serait inscrit dans le chiffre 100 (100) ce qui donnerait 20 × 100, soit 2000 (?). Avant de tenter une explication de ce texte, il faut examiner les autres épigraphes de vases où figure le mot מַסְלָה.

Dans le *Corpus des inscriptions sémitiques*, Renan avait eu l'occasion de citer incidemment sans le publier⁽¹⁾ le texte gravé sur l'alabastron dit d'Albertas, conservé au Cabinet des Médailles et qui contient le mot en litige. Clermont-Ganneau invoqua à son tour et par deux fois ce texte dans les notes de ses articles⁽²⁾ sans le reproduire ni le décrire davantage. Il signalait en même temps l'existence d'un second alabastron inédit de la même collection, portant un texte congénère et celle d'un troisième, trouvé à Chypre, dont Georges Colonna-Ceccaldi lui avait autrefois remis un estampage. Il ne m'a pas été possible de retrouver l'estampage de ce dernier vase, mais je donne ci-après une reproduction (pl. II, A et B) et une description des deux autres.

A. Alabastron, dit *vase d'Albertas*, qui faisait partie de la collection conservée dans le château de cette famille à Aix-en-Provence, passa ensuite dans la Collection de Luynes et fut donné avec elle à la Bibliothèque Nationale où il est aujourd'hui conservé au Cabinet des Médailles. L'objet que j'ai pu étudier en 1935⁽³⁾, porte une étiquette blanche avec le n° 667 et une autre étiquette bordée de bleu sur laquelle figure le n° 223. Taillé dans un bloc d'albâtre veiné, ce vase de provenance inconnue, affecte une forme trapue, n'a pour col qu'une gorge étroite, couronnée d'une lèvre épaisse recourbée et largement épanouie. Au tiers de la panse, deux modestes oreillons servaient à faciliter la préhension de cette masse peu maniable, qui, vide, pèse déjà 18 kilogrammes environ et pleine devait atteindre près de 25 kilogrammes. Hauteur 0 m. 25, base arrondie 0 m. 26, profondeur 0 m. 23, lèvre 0 m. 24, orifice circulaire 0 m. 10 de diamètre. A peu près à la hauteur des oreillons et presque au milieu de la panse, une inscription finement gravée à la pointe (pl. II, a) :


XXXXX III וְלֵף אַ

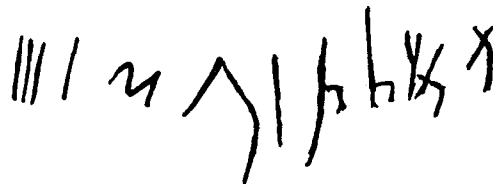
⁽¹⁾ *Pars prima*, t. I, p. 100 et 217.

⁽²⁾ *Recueil d'Archéologie orientale*, t. VI, p. 149, n. 6 (cette note fut discutée dans le *Rép. d'épigr. sémit.*, n° 1847) et t. VII, p. 303, n. 1.

⁽³⁾ Qu'il me soit permis de remercier ici *Bulletin*, t. XXXVIII.

M. Jean Babelon qui m'a fait tenir les photographies de A, reproduites sur la planche qui accompagne cette note et M. D. Le Suffleur, qui a guidé mes recherches dans les salles pour retrouver ce vase et celui qui est décrit plus loin.

B. Également au Cabinet des Médailles, un autre vase d'albâtre assez mauvais et un peu délité, tirant sur le blanc, de provenance inconnue : hauteur 0 m. 166, plus grande largeur 0 m. 096, profondeur 0 m. 143, lèvre 0 m. 088, orifice circulaire 0 m. 023, poids vide 1 kilogr. 014. La forme est plus élancée que celle du vase précédent, le col demeure une gorge étroite, lèvre plate et deux petits oreillons de préhension au premier tiers de la panse. Entre eux, d'un côté une ligne de phénicien assez mal gravée :


III I XX וף מסלה b

et de l'autre, cette indication de mesure grecque (?) :



L'examen même superficiel de ces trois textes doit faire rejeter tout de suite la traduction proposée autrefois par Renan ⁽¹⁾ pour *a* : *gradus I seriei CCCXL*. Cette explication obligerait à admettre l'hypothèse que le vase était une urne cinéraire et que les numéros d'ordre indiquaient son rang et sa position dans un colombarium ⁽²⁾. L'idée exprimée par Clermont-Ganneau ⁽³⁾, qu'on pourrait voir dans מסלה un équivalent de מילה et chercher dans l'inscription *a* une notation horoscopique n'est pas plus acceptable. Ce savant avait, bien auparavant, déjà trouvé la solution, qui semble la plus rationnelle quant au sens à donner au mot en litige ⁽⁴⁾. Il avait reconnu que les épigraphes *a* et *b* se rapportaient « simplement à la jauge du vase, définie en mesures propres au système métrologique phénicien » ⁽⁵⁾. Je crois aussi qu'il faut étudier le mot מסלה en partant de cette hypothèse. Cherchons d'abord à préciser le sens de מסלה. Ce vocable, qui figure dans l'inscription de Méša ⁽⁶⁾ et en de nombreux passages bibliques,

⁽¹⁾ *Corpus inscrip. sem.*, p. 1a, t. I, p. 100.

⁽²⁾ Cf. *Rép. d'épigr. sem.*, n° 1847.

⁽³⁾ *Ibid.* (en août 1917).

⁽⁴⁾ Mémoire sur *Deux alabastra israélites archaïques découverts à Suse*, communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 8 juin 1906 et publié plus tard dans son

Rec. d'Archéol. orient., t. VII, p. 294-304.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 303, n. 1 où l'auteur ajoute qu'il a traité la question dans ses leçons au Collège de France en janvier 1898. Malgré mes recherches, je n'ai pu trouver trace des conclusions auxquelles il avait dû parvenir.

⁽⁶⁾ Ligne 26.

tous relevés dans Gesenius est ponctué הַלְּכָה (cons. הַלְּ-, plur. הַלְּ-) et rendu⁽¹⁾ par *geschütteter, gebahnter Weg*, chemin de terre rapportée, chemin frayé, puis *grande route* et enfin *chemin, voie* en général⁽²⁾. La meilleure traduction précise semble être le latin *agger* qui rappelle au mieux que l'expression considérée vient de la racine הִלְךָ exhausser un chemin avec de la terre et des pierres, *charger* une route, dont dérive הִלְכָה⁽³⁾, *levée de terre construite par un assiégeant*.

Notre mot voudrait donc dire *remplissage*. Comme processus sémantique, on peut le comparer au grec *χόψ*, *conge*, mesure pour les liquides, qui vient de *χέω* verser, mais est aussi apparenté à *χόψ* levée de terre et à *χόω* et *χώννυμι* faire un terrassement. On peut donc tenir pour acceptable la lecture *mesillat* et le sens de mesure proposé.

Je ne me flatte pas d'être parvenu à déterminer avec certitude la valeur de la *mesillat*. Mon rôle plus modeste se bornera à consigner ci-après les données matérielles, obtenues en mesurant la capacité des deux vases conservés et à en tirer quelques conclusions.

Il résulte du mode de jaugeage assez primitif dont je me suis servi (un flacon de pharmacien gradué à 250 grammes) que le vase d'Albertas (A) contenait l. 7,900, plein jusqu'à l'étranglement du col et l. 8,015 rempli à déborder. Le vase B, mesuré suivant le même procédé, contenait l. 0,458 jusqu'au col et l. 0,463 jusqu'au ras bord. Aucun moyen de vérifier la contenance de la jarre de Saqqârah, le tesson qui subsiste ne pouvant servir à une reconstitution même approximative du vase primitif.

De ces mesures⁽⁴⁾, on peut déjà déduire que B est environ 17 fois 1/4 (7,900 : 458) moins grand que A, d'où impossibilité de considérer dans les deux textes, ainsi qu'on l'avait proposé⁽⁵⁾, הַלְּ et הַלְּ comme une notation

⁽¹⁾ *Heb. u. Aram. Handwörterbuch*¹⁷, *sub voc.*

⁽²⁾ Une seconde acception dans un cas unique est qualifiée d'*expression technique de sens incertain*. Il s'agit du passage 2 Ch. 9, 11, auquel correspond I R. 10, 12 où notre mot est remplacé par מִסְעָר. Je crois que dans les deux passages il faut lire מִסְעָרֹת, mais ce n'est pas le lieu d'exposer mes raisons.

⁽³⁾ Transcrit  (pour ) en égyptien. Cf. BURCHARDT, *sub voc.*

⁽⁴⁾ Dans ce qui suit, je ne m'occupe que de la capacité des vases mesurés jusqu'à l'étranglement du col.

⁽⁵⁾ Opinion de LIDZBARSKI, qui dans son *Handbuch* proposait d'y voir une abréviation du mot הַלְּ.

représentant le chiffre 1000, car il viendrait alors *mesillat* 1340 pour A et *mesillat* 1038 pour B, dont la différence *mesillat* 302 ne pourrait correspondre à une capacité de A 17 fois $\frac{1}{4}$ plus grande que celle de B. Le résultat de cette observation doit amener à considérer que le groupe $\eta\iota$ et η se rapporte au mot $\eta\iota$ qu'il détermine et ne doit pas intervenir dans l'évaluation du nombre des mesures⁽¹⁾. La jauge de A doit alors être égale à 340 *mesillat* et celle de B aux $17,25^{\text{es}}$ de 340, soit $340 : 17,25 = 20$ et une fraction minime qui doit être exprimée, dans l'épigraphe de B par les quatre barres d'unité qui suivent le chiffre 20. Il faut remarquer que ces traits sont disposés, en lisant de droite à gauche, III I et non I III. Cette disposition pourrait servir à indiquer qu'il ne faut pas comprendre 24, mais 20 $\frac{1}{4}$. Une telle notation des fractions n'est peut-être pas tout à fait inconnue en épigraphie sémitique. Les lions pondéraux avec inscriptions araméennes, publiés au *Corpus*⁽²⁾, portent en effet IIII et IIIII, équivalant à $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{5}$ d'après les mots $\eta\iota$ et η , gravés en toutes lettres de l'autre côté du poids. Malheureusement le *Corpus* n'a pas donné le fac-similé⁽³⁾ des chiffres et je n'ai pu vérifier si le premier trait à droite était séparé des suivants comme sur notre vase B.

Si maintenant nous divisons l. 7,900, contenance de A, par le nombre des *mesillat* qu'il contenait, soit 340, nous obtenons comme valeur de cette mesure l. 0,0232. Ce résultat est confirmé par la vérification obtenue en multipliant la valeur de l'unité ainsi trouvée 0,0232, par 20, 25, nombre des *mesillat* contenues dans B. Le résultat de cette opération donne l. 0,469, chiffre assez voisin⁽⁴⁾ de celui de la contenance réelle⁽⁵⁾ de B, trouvée par mesurage direct de ce vase. Il est clair que la capacité totale de B est celle du $\eta\iota$ égyptien qui oscille, selon les auteurs, entre l. 0,455 et l. 0,460. Cette constatation permet de penser que le vase B a été fait en Égypte et expliquerait pourquoi il a fallu employer une fraction pour exprimer exactement sa jauge d'après une mesure phénicienne.

⁽¹⁾ Ce groupe joue, semble-t-il, un rôle comparable à celui du η , qui figure sur les poids araméens après le nombre des *mines* : *Corpus inscript. sem.*, p. II^a, n^{os} 1 et 3.

⁽²⁾ *Pars II^a*, n^{os} 11 et 12.

⁽³⁾ Ils sont reproduits seulement en caractères typographiques.

⁽⁴⁾ La différence n'est que de 11 millilitres en plus.

⁽⁵⁾ L. 0,458.

Les résultats ainsi obtenus permettent de traduire partiellement déjà les épigraphes *a* et *b*, sous la forme :

- a) *mesillat*..(?)..... 340
 b) *mesillat*..(?)..... 20 1/4

Il reste à essayer de déterminer la valeur du groupe $\eta\iota$ en *a* et η en *b*, qui, comme nous l'avons vu plus haut, paraît ne pas exprimer un nombre, mais préciser le sens de *mesillat*. Pour l'expliquer on pourrait, peut-être et entre autres combinaisons, songer à décomposer le groupe $\eta\iota$ de *a* en trois mots : le chiffre 1, la préposition ι et η pour \mathfrak{v} ⁽¹⁾. Cette coupe aurait l'avantage de nous débarrasser du prétendu mot $\eta\iota$ dont on ne sait que faire. Le mot \mathfrak{v} serait alors à prendre dans l'acception de $1/3$, déduite autrefois d'un passage biblique par Clermont-Ganneau⁽²⁾. Le groupe η de *b* ne serait qu'une abréviation de $\eta\iota$ du texte *a*. D'où une traduction complète :

- a) (En comptant) 1 *mesillat* à $1/3$: 340
 b) (En comptant) 1 *mesillat* à $1/3$: 20 1/4

ou plus brièvement : *mesillat* de $1/3$: 340 et *mesillat* de $1/3$: 20 1/4.

Pour donner une certaine vraisemblance à cette hypothèse, il reste à essayer de justifier pourquoi on aurait choisi le tiers d'une mesure comme unité pour exprimer la capacité de ces vases. Ne pourrait-on supposer que la *mesillat* entière, qui aurait alors eu une contenance de $1,0232 \times 3 = 1,0696$, était la plus petite mesure de liquides en usage chez les phéniciens. Pour mesurer des parfums ou des huiles précieuses, on aurait eu besoin d'une unité trois fois moindre et l'on aurait considéré comme expédient de compter par *mesillat* de $1/3$. Cette division tripartite de l'unité aurait été choisie parce que les mesures de capacité phéniciennes se divisaient peut-être, comme chez

⁽¹⁾ Cette interprétation du η est autorisée par des graphies telles que \mathfrak{v} pour $\eta\iota$ et η , démonstratif, \mathfrak{w} pour $\eta\mathfrak{w}$, *brebis*. Quant au prétendu η isolé au milieu d'un nombre dans *Corpus* p. I^a, n° 87, l. 2, je crois qu'il faut choisir l'alternative

envisagée par les éditeurs d'en faire le chiffre V et de lire CXLIX le nombre dans lequel il figure et où les chiffres sont écrits en ordre rétrograde.

⁽²⁾ *Rec. d'Archéol. orient.*, t. VIII, p. 109.

les Juifs, en trois sous-multiples. Nous savons en effet que chez ces derniers, le *bat* se divisait en 3 *seah* et le *hin* en 3 *qab*⁽¹⁾.

Il nous reste à examiner l'épigraphe *b' III III A* dont l'interprétation pourrait servir à vérifier la valeur attribuée à la *mesillat*. Malheureusement, je dois avouer que mes efforts sont restés vains sur ce point. J'ai même eu recours à l'obligeance de M. P. Jouguet, qui, après avoir fait des recherches dont je le remercie, m'a répondu n'avoir rien rencontré d'analogue dans les mesures des papyrus grecs d'Égypte. Mais nous n'avons aucune certitude sur le système métrologique auquel se rattache cette mesure. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une mesure grecque ou d'une mesure perse. De plus, le chiffre 6, exprimé par deux fois trois barres d'unité, tracées avant A, indiquait-il une valeur 6 A ou au contraire 1/6 de A? Comme valeur de A cela donnerait dans le premier cas : l. 0,458, contenance du vase B divisée par 6 = l. 0,07633... et dans le second : l. 0,458 × 6 = l. 2,748.

Revenons à l'épigraphe de la jarre de Saqqârah. Elle n'apporte malheureusement aucun élément nouveau au problème dont nous poursuivons la solution et le récipient lui-même est détruit sans qu'il soit possible d'évaluer, même approximativement, sa contenance. Le texte nous a été incomplètement conservé et encore ce qui nous reste n'est susceptible que d'une interprétation partielle. Je n'ose en effet, par analogie avec les textes de A et de B que nous venons d'étudier, restituer au début de la ligne 2 $\eta[\text{ל}]$ ou simplement η , bien que les traces qui subsistent puissent correspondre à celles d'un *phé* et lire ce texte, en considérant γ comme un sigle de fraction (nous avons vu en effet que ce ne pouvait être une unité) :

מסלה III III III γ

III η ? I

Cela amènerait une traduction : (*en comptant*) la *mesillat* à η (+ fraction indéterminée) de 1/3 : . . . 200. Dans ce cas la *mesillat* employée ici serait seulement du η° + fraction de un 1/3 ou de 1/27 de *mesillat*, ce qui donnerait une unité excessivement faible de l. 0,00086, soit en poids d'eau, pour fixer

⁽¹⁾ Nous savons d'autre part que pour la *mine* et le *sheqel* deux valeurs différentes sont attestées : une forte et une faible. THUREAU-DANGIN, *Rev.*

Assyr., IX, p. 24-25 conclut également à l'existence d'un *qa* simple et d'un *qa* double d'après un alabastron jaugé de Suse.

les idées, 8 décigrammes 6. Même si nous donnions au chiffre inconnu qui précède les centaines la valeur de 10,000, la capacité de la jarre de Saqqârah ne serait que de l. 8,772 ce qui semble trop peu pour être vraisemblable. Sans posséder aucune donnée sur les jarres de cette époque, je suppose qu'elles devaient avoir une contenance plus élevée. Le fait cependant que la nôtre devait renfermer un liquide précieux engage toutefois à supposer une contenance peu élevée⁽¹⁾. Espérons que la découverte d'un spécimen intact et jaugé mettra peut-être les spécialistes en mesure de vérifier les hypothèses qui viennent d'être émises.

Avril 1936.

IV. — UNE NOUVELLE GRAMMAIRE PHÉNICIENNE.

Depuis les publications de Guil. Gesenius⁽²⁾ et de Paul Schröder⁽³⁾, les progrès accomplis dans l'étude du phénicien et les nombreuses inscriptions découvertes ces temps derniers rendaient souhaitable l'apparition d'un travail⁽⁴⁾ qui, en résumant les discussions grammaticale et philologique éparses ici et là, fit enfin la somme de nos nouvelles connaissances dans cette discipline. *A grammar of the Phoenician language* de M. Zellig S. Harris⁽⁵⁾ de l'Université de Pensylvanie vient de combler au mieux cette lacune.

L'ouvrage, très bien présenté, comprend une préface (p. ix-xi) une introduction (p. 1-10), ce que l'on peut dire de l'écriture et de la phonétique (p. 11-37), la morphologie (p. 39-64), deux pages sur la syntaxe (p. 65-66), une conclusion (p. 67-70) et un important glossaire (p. 71-156) suivi d'une bibliographie sommaire (p. 163-172) qui complète pour une part celle de Lidzbarski⁽⁶⁾ arrêtée en 1898.

L'auteur a examiné avec beaucoup de soin les multiples travaux publiés avant lui, les a jugés et, en général, les résultats qu'il a obtenus et consignés

⁽¹⁾ Noter aussi que la contenance supposée ici l. 8,772 serait un peu supérieure à celle du vase d'Albertas l. 7,900.

⁽²⁾ *Scripturæ linguae Phœnicæ monumenta*, Leipzig 1837.

⁽³⁾ *Die phönizische Sprache*, Halle 1869.

⁽⁴⁾ *La Phönikische Sprachlehre und Epigra-*

phik de J. ROSENBERG, Vienne s. d. n'entre pas en ligne de compte, car elle enseigne si l'on peut dire : *le phénicien tel qu'on le parle*.

⁽⁵⁾ Publiée par l'American Oriental Society, New Haven Connecticut 1936.

⁽⁶⁾ Dans les *Nachträge* qui figurent à la fin de son *Handbuch*.

sous une forme concise, mais suffisante, peuvent être tenus pour représenter un tableau fidèle de l'état présent de notre connaissance du phénicien. Si cette dernière demeure encore assez rudimentaire, la faute n'en incombe pas à l'auteur. L'état peu avancé des études phéniciennes est seul responsable.

Le texte de la grammaire proprement dite suggère quelques minimales observations :

P. 12. Il n'est pas encore prouvé que le groupe très fréquent qui apparaît dans les inscriptions du Serabî-el-Khâdem au Sinaï soit à lire בעלת. On conçoit difficilement, en effet, que la mention de la divinité se trouve toujours rejetée à la fin des inscriptions. Un souhait comme ברכת ou autre serait mieux à sa place ici. Le principe de l'acrophonie sur lequel est basée la lecture בעלת a d'ailleurs été combattu avec une impressionnante documentation par H. BAUER dans son mémoire posthume récemment paru *Der Ursprung des Alphabets*.

P. 27. א and ע are very frequently written for each other, le 'ain pour א, surtout quand cette dernière lettre représente la voyelle a.

P. 28. On pouvait indiquer en passant qu'en néo-punique l'א, tout comme le hamza arabe, peut être le support de toutes les voyelles : tantôt o, u et e. Cf. le n. pr. ראסתחטא Restitutus; la 3^e pers. plur. du parfait : פעלא = pa'alū; א suffixe de la 3^e personne du singulier à prononcer soit é comme en araméen, soit o comme en hébreu; dans בעלא, état construit du pluriel il devait également sonner é. Il avait même le son a dans שמע = שמא, שמא.

P. 44. L'assimilation du ל de לקל dans les formes verbales, semble devoir être attribuée à l'analogie avec son contraire יהן (cf. BROCKELMAN, *Grundriss*, t. I, p. 176 et autres cas p. 293).

P. 58. Aux formes nominales, on aurait pu faire remarquer en note que certains n. pr. puniques comme עבבר, ארש, זיבק, etc., présentent parfois et probablement sous une influence étrangère, une forme élargie qui se termine par א ou un ׀ sans qu'il paraisse y avoir modification du sens⁽¹⁾.


P. 63. *Early Byblos also has עלי «against, over» to על «on, over».* On peut douter de l'existence de la forme עלי qui n'est attestée que deux fois. Dans

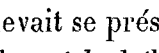

⁽¹⁾ Cf. CHABOT, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1916, p. 248.

Byb. 1, je persiste à y voir un verbe; dans *Byb.* 4, un trait de séparation très net est gravé après על. Dans ce dernier texte, la modification de lecture proposée amène un changement important au sens à donner à la dédicace d'Eliba'al comme j'espère le montrer ailleurs.

Dans le glossaire, il aurait été utile de songer un peu aux débutants et de mettre selon leur ordre alphabétique des formes telles que אבל, בל, במ, מלקרה et bien d'autres, en renvoyant à בל, על, בו, מלך.

P. 95. *Sub. voc.* : ף-ר, l'explication la meilleure a été, semble-t-il, proposée par Cooke⁽¹⁾ : en s'écartant de en comparant avec l'arabe داحى.

P. 104. Le n. pr. הרוץ n'est pas orthographié avec ך par erreur et sous l'influence de l'araméen ainsi que l'avait déjà dit Lidzbarski⁽²⁾. Il faut y voir une transcription, connue par ailleurs, de l'égyptien , *Hr-wd*, Ἀρσώτης. La transcription grecque indique bien que le *waw* est consonantique et par conséquent indispensable. Le fait qu'un fils de sémite porte en Égypte un nom indigène est fréquent.

P. 105 et 137. Les noms propres מ et מ n'existent pas et doivent être supprimés. L'erreur a persisté depuis le premier éditeur jusqu'au *Répertoire d'Épigraphie sémitique*⁽³⁾. Sur l'Harpocrate de Madrid, il faut lire en réalité un seul n. pr. מ בן מ et ne pas couper en trois mots מ בן מ. Ce nom propre égyptien n'est pas encore attesté dans sa langue originelle, mais il est facile de le reconstruire. Il devait se présenter sous une forme *  *P3-dj-b3-nb-Dd-t* «Celui qu'a donné le bélier seigneur de Mendès», qui correspondrait à la transcription grecque Πετεμενδ(ῆς)⁽⁴⁾ pour *Πετεβενδῆτις ou *Πετεμενδῆτις⁽⁵⁾. Les deux composants de ce nom sont bien connus; inutile de parler du premier, le second se retrouve, par exemple, dans l'appellation de la ville de Mendès , *Pr-b3-nb-Dd(t)*, «Demeure du Bélier seigneur de Mendès», transcrite en assyrien *àlu Bi-in-ti-ti*⁽⁶⁾, qui correspond exactement

⁽¹⁾ *North Semitic Inscriptions*, p. 122.

⁽²⁾ *Phönizische und aramäische Krugaufschriften*, n° 40.

⁽³⁾ N° 1507 où dans la traduction latine il y a lieu de corriger *dedit* en *dat* et *servo meo* en *servo suo*. Il est de plus douteux que le texte se termine par une date.

⁽⁴⁾ PREISIGKE, *Namenbuch*, *sub voc.*

⁽⁵⁾ Pour la finale de ces formes supposées, cf. PREISIGKE, *Namenbuch*, *sub voc.*, Ἐσβενδῆτις, Ζβενδῆτις. P. LACAU, *Mélanges Maspero*, I, p. 934 propose une autre solution qui permet de tirer directement un nominatif Σμενδῆς du n. pr. *nb-b3-ndd-(t)*.

⁽⁶⁾ Ou *Pinṭete* : H. RANKE, *Keilschriftliches Material.*, p. 27, *sub voc.* et n. 2.

à la finale⁽¹⁾ *בננט* du nom propre considéré *פמבננט*, dont l'ensemble est donc à transcrire *Petebintēte*.

P. 106. Le mot *תבל* *world*, n'existe pas dans *Byb.* 1 où il y a nettement *שרל*. P. 115 *sub. voc.* *לפק*, cette finale de l'inscription devient *מתבל* qu'il faut supprimer aussi.

P. 114. *sub. voc.* *ל* *in fine*, avec suffixe « 2 m. sg. *לך* *graffito to Byb.* 1 n. Il n'est pas du tout certain que nous soyons ici en présence de la préposition suivie du suffixe. L'auteur lui-même, p. 97 *sub. voc.* *הני* a hésité à couper les mots ainsi.

P. 115. *Sub. voc.* *מארה*, il aurait peut-être fallu remarquer que les transcriptions *Μηρηη* et *Merre* amènent à supposer une lecture *M'erreh*, participe *piel* de *ארה*, comme il est d'ailleurs indiqué par l'auteur, mais où le redoublement du *res* va à l'encontre des règles massorétiques.

P. 118. Au sens de *royauté* pour *ממלכה*, il conviendrait d'ajouter celui de *royaume*, inscription de Hassan Beyli, ligne 6 (trois fois)⁽²⁾.

P. 132. *n. pr.* *עני* provenant du toponyme *originnaire* ou *habitant de 'Akko* attesté maintenant dans le texte n° III publié ci-dessus.

P. 143. *n. pr.* *קטנא* paraît avoir pour équivalent latin *Quetanius* (CIL. VIII, suppl. n° 16280).

Les quelques observations qui précèdent ne portent que sur de menus détails et ne diminuent en rien la valeur de l'ouvrage de M. Z. S. Harris, qui rencontrera certainement le meilleur accueil de la part des spécialistes des études phéniciennes. Pour rendre sa *grammaire* encore plus utile, je lui conseillerais d'y adjoindre un second volume où seraient reproduites en fac-similé toutes les inscriptions trouvées à Byblos ces derniers temps et un choix des textes les plus caractéristiques de chaque époque. Les étudiants pourraient ainsi trouver réuni tout le matériel nécessaire pour s'initier avec fruit à l'étude du phénicien : grammaire, lexique et textes.

Décembre 1937.

⁽¹⁾ Cette correspondance est complète parce que dans *Pr-b³-nb-Dd(i)*, le mot *pr* passé à *pi* est tombé par haplogie devant *bi* < *b³*, qui suivait.

⁽²⁾ CLERMONT-GANNEAU, *Études d'Arch. orientale*, t. II, p. 81-82, présente d'excellents arguments en faveur de ce sens.

V. — INTAILLE PHÉNICIENNE.

Intaille-cachet de ma collection, achetée au Caire il y a une dizaine d'années. Prisme rectangulaire de calcédoine laiteuse, percé dans la longueur, qui mesure 25 millimètres de haut sur 11 de large avec une épaisseur moyenne de 6 (pl. III, n° V).

Les quatre grandes faces sont ornées de motifs assyriens tardifs. La face A porte un génie tétraptère⁽¹⁾ à tête d'aigle, face à gauche, la main droite levée, la gauche abaissée tenant une situle, vêtu de la tunique et du châle qui s'écarte pour livrer passage à une jambe, portée en avant. C'est une représentation fréquente dans la glyptique mésopotamienne. Le génie de notre cachet présente de grandes analogies avec celui qui apparaît sur le cylindre assyrien des Mušēš-Nin-Urta⁽²⁾, mais il est de moins bonne facture. Un autre génie dans la même posture, apparaît également à gauche, sur la face B, mais il a une tête humaine barbue et porte la calotte de feutre souvent qualifié de tiare⁽³⁾. On voit sur la face C une assez mauvaise représentation de l'arbre sacré⁽⁴⁾ : un tronc d'où partent quatre courtes branches ou feuilles (?) à droite et à gauche et dont la cime s'épanouit en une espèce de bouquet composé de sept pousses, sur lequel se dresse une tête face à gauche, qui sort du disque ailé muni d'appendices flottants.

Ces trois motifs, les deux génies et l'arbre, doivent être groupés pour composer une scène qui représente sans aucun doute l'aspersion de l'arbre sacré, mais par suite de la maladresse du graveur, le génie aétocéphale tourne précisément le dos à l'objet adoré.

Enfin la face D représente horizontalement deux quadrupèdes, lions ou taureaux ailés, à tête humaine barbue, affrontés de part et d'autre d'une plante (?) sacrée ?

Sous la main gauche du génie à tête d'aigle quatre caractères cananéens :

av 916 לנרא (appartenant) à Géro.

⁽¹⁾ Deux ailes apparaissent seules à cause de la perspective selon la judicieuse explication de G. CONTENAU, *Manuel d'Archéologie orientale*, p. 1182.

⁽²⁾ G. CONTENAU, *op. laud.*, p. 1227, fig. 795.

⁽³⁾ Le type de ce génie est également courant en Assyrie.

⁽⁴⁾ Cf. G. CONTENAU, *op. laud.*, p. 1314-15.

Comme d'ordinaire sur les cachets, le *lamed d'appartenance* suivi d'un nom propre, ici גרא, hypocoristique qui se rencontre fréquemment en phénicien où il représente des noms propres comme גרבעל, גרהכל, גרעשתרה, etc. Il apparaît aussi dans l'Ancien Testament mais seulement sous la forme abrégée comme ici⁽¹⁾. Le mot גר, qui signifie *hôte* au sens passif⁽²⁾ revêt la signification précise d'homme qui a rompu les liens qui le rattachaient à son clan ou à son Dieu et qui est venu se placer sous le patronage⁽³⁾ d'un autre groupement ou d'une autre divinité qui, de ce fait, lui devront aide et protection.

Nous avons donc le choix de voir dans ce Géro un Phénicien ou un Juif, venu en Égypte au temps de la conquête d'Assurbanipal, vers le milieu du VII^e siècle avant notre ère. Les motifs de notre intaille et la paléographie de l'inscription, autant qu'on en peut juger par quelques lettres, n'y contredisent pas.

Novembre 1936.


VI. — MARQUE (?) DE JARRE.

Fragment de jarre provenant des fouilles de Firth à Saqqârah : 0 m. 115 × 0 m. 135, épaisseur un centimètre, terre rouge clair, n° 64906 du *Livre d'entrée*, au Musée du Caire. Ce tesson (pl. III, n° VI) porte deux lettres phéniciennes écrites à l'encre :

בל

Cette épigraphe a dû être tracée alors que la jarre était complète. Il est possible que nous ayons là des sigles se rapportant au contenu du vase ou encore, mais c'est moins probable, une marque du potier. Je ne pense pas qu'il faille songer au nom du mois : *Bul*.

Décembre 1937.

⁽¹⁾ Transcrite en assyrien *Gi-ra-a-a*, K. TALQVIST, *Assyrian personal names, sub voc.* et en égyptien  cité par ALBRIGHT, *The vocalisat. of the egypt. syl. orth.*, p. 32.

⁽²⁾ Peut-être parfois aussi au sens actif; cf.

CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'Archéologie orientale*, t. IV, p. 386.

⁽³⁾ Cf. Martin NOTH, *Die israelitischen Personennamen...*, p. 148-149, qui pour le sens compare ce mot au *kidinnu* akkadien.

ARAMÉEN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

AUX «TEXTES ARAMÉENS D'ÉGYPTE».

Les *Textes araméens d'Égypte* ont paru en 1930. Depuis, quelques nouveaux documents ont vu le jour. D'autre part, la critique ou des observations personnelles me mettent en mesure de corriger ou de compléter nombre de points de détail. Il est possible que certains amendements, donnés ici comme nouveaux, aient déjà été proposés par d'autres; mon éloignement de toute bibliothèque me fera pardonner de l'ignorer.

Pour plus de clarté, les corrections seront présentées d'abord et en suivant l'ordre des numéros ou des pages du travail auxquelles elles se réfèrent. Nous grouperons les additions à la suite, chacune sous un numéro particulier.

*
* *

N° 1 p. 4. Il aurait fallu rappeler que l'ostracon de Mît Rahîneh était, par sa graphie, un descendant de la tradition scripturaire retrouvée sur les ostraca juifs du IX^e-VIII^e siècle avant notre ère, découverts par Reisner⁽¹⁾ à Samarie. On a récemment mis au jour, à Tell el-Doueir, une série d'ostraca hébreux dont l'écriture remonte un peu moins haut⁽²⁾ mais dont l'authenticité peut être suspectée. Le papyrus phénicien longuement étudié ci-dessus⁽³⁾ et contemporain de l'ostracon de Mît Rahîneh ou un peu plus récent, ne laisse aucun doute, semble-t-il, sur l'existence d'une tradition continue de ce que j'ai appelé la *cursive cananéenne*.

⁽¹⁾ *Harvard Excavations at Samaria*, t. II, p. 227 et seq. Observation du R. P. Sébastien RONZEVILLE, dans une lettre particulière du 30 mars 1931.

⁽²⁾ Voir les tableaux, publiés dans כנסת חגי ביאליק, par H. Torczyner, en face de la page 384.

⁽³⁾ Page 1.

La forme du η qui apparaît dans ce papyrus confirme la lecture du n. pr. *Yahóhanan* proposée pour un groupe de caractères du n° 1 en question. Il ne faut donc pas chercher à lire $\eta\eta\eta$ (sic) $\eta\eta\eta$ comme le veut M. Dussaud⁽¹⁾, mais simplement $\eta\eta\eta$ avec un *het* en trois éléments, type d'ailleurs déjà parfaitement attesté⁽²⁾. Si après cela il était encore besoin de répondre à l'objection qu'on ne connaît pas d'exemple en hébreu de *het* de cette forme, il serait facile d'alléguer qu'en vérité nous ne possédons pas de textes hébreux écrits au calame et contemporains du texte en litige.

*
* *

N° 3 p. 5, ligne 18. *Au lieu de* : concave, *lire* : convexe.

*
* *

N° 4 bis, p. 9. Le dernier mot de l'ostracon est à lire $\eta\eta\eta$ ce qui ne change rien au sens proposé, mais rend inutiles les tentatives d'explication d'un groupe $\eta\eta\eta$ données p. 9-10⁽³⁾.

*
* *

N° 5 p. 13, ligne 3 du texte. Dans l'expression $\eta\eta\eta$, le *guimel* est certain, supprimer en conséquence les autres lignes du commentaire p. 15 qui envisagent, pour la rejeter, la possibilité d'une autre lecture.

Ibid., p. 17. Ajouter après $\eta\eta\eta$: transcription du perse *Bagafarna*, « Gloire de dieu »⁽⁴⁾.

*
* *

N° 8 p. 19, ligne 6. *Au lieu de* : marge à gauche, *lire* marge à droite.

*
* *

Page 55, lignes 16 et suivantes. Contrairement à ce que je disais dans ce passage, le mot égyptien qui désignait les grands arsenaux de l'État est bien

⁽¹⁾ *Syria*, XII, p. 180.

⁽²⁾ Par exemple aux n° 2, 5, 9, 11, 14, 15, 16, etc. des *Phönizische und Aramäische Krugaufschriften* de LIDZBARSKI.

⁽³⁾ Observation du R. P. Sébastien RONZEVILLE dans sa lettre précitée.

⁽⁴⁾ Cf. MEILLET-BENVENISTE, *Grammaire du vieux perse*, § 279.

whr-t. Après l'impression de mon travail, le papyrus hiéroglyphique 10056 du British Museum, publié par S. R. K. Glanville⁽¹⁾ sous le titre de *Records of a Royal Dockyard of the Time of Thutmosis III*, nous en a apporté des preuves décisives. Ce mémoire remarquable confirme l'existence d'un arsenal royal à Memphis⁽²⁾ à l'époque pharaonique, existence que j'avais supposée sur le seul vu de quelques fragments de papyrus araméens⁽³⁾. On remarquera dans le papyrus du British Museum, la même disposition que dans nos documents araméens d'époque perse : indication de la date, suivie des entrées et sorties de matériel et du mouvement des fonctionnaires de l'arsenal.

*
* *

N° 87 p. 73 et 75. Lire Bagabigna, le nom propre écrit בַּגַּבִּינָא. Ce n'est pas un nom juif, mais le perse *Baga-bigna* qui apparaît dans l'inscription de Bisutûn⁽⁴⁾. L'origine de son deuxième élément — le premier étant *baga* « dieu » — n'est pas certainement établie⁽⁵⁾. A noter qu'en araméen la finale *a* n'est pas exprimée, selon l'usage noté par H. Schaeder⁽⁶⁾.

*
* *

N° 99 p. 98. Le P. Paul Joüon que je remercie d'avoir bien voulu m'adresser son important article : *Notes grammaticales, lexicographiques et philologiques sur les papyrus araméens d'Égypte*⁽⁷⁾, propose de traduire la ligne 3 de ce texte : יַהּ הַקְּמָא בָּסוּן par « N. etc. . . habitant la colonie à Syène ».

Au point de vue lexicographique, il est peu croyable que l'araméen d'Égypte ait eu recours à un mot nouveau הַקְּמָא pour désigner une « colonie », alors qu'il possédait déjà הַרְתָּבָא⁽⁸⁾ dans le sens d'*inquilinus*, « métèque ». Ce dernier vocable représente l'équivalent de l'hébreu הַרְשָׁבָא, qui se rencontre plusieurs

⁽¹⁾ *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, 66, p. 105-121 et 68, p. 8-41.

⁽²⁾ *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, 66, p. 108-109.

⁽³⁾ *Textes araméens*, p. 55.

⁽⁴⁾ F. H. WEISSBACH, *Die Keilinschriften der Achämeniden*, § 68.

⁽⁵⁾ Cf. C. BARTHOLOMAE, *Altiranisches Wörterbuch*, *sub voc.*

⁽⁶⁾ *Iranis. Beiträge*, I, p. 62 du tiré à part.

⁽⁷⁾ *Mélanges de l'Université Saint Joseph*, t. XVIII, fasc. 1, p. 57.

⁽⁸⁾ COWLEY, *Ahîqar*, l. 112, dans ses *Aramaic Papyri*, p. 223.

fois dans l'Ancien Testament⁽¹⁾ et a déjà été traduit par « colon »⁽²⁾. Il semble donc, que pour exprimer en araméen le sens de « colonie », on aurait eu également recours à la racine יתב.

D'autre part, la position du mot תקמא dans la phrase considérée, cadre mal avec l'interprétation proposée, qui ne serait possible, semble-t-il, qu'avec une des deux constructions suivantes : בסון תקמא, correspondant à l'expression fréquente dans les papyrus d'Éléphantine ביב בירחא⁽³⁾ ou יי סון תקומא comme יי יב בירחא⁽⁴⁾. Dans la phrase qui nous occupe יתב . . . בסון forme un tout « habitant à Syène ». Il en résulte que le sens de תקמא, qui reste encore à préciser, doit être cherché plutôt dans une locution adverbiale.

*
* *

N° 106 p. 105. Le nom propre בשה doit se lire *Bouḥša*. C'est, semble-t-il, une abréviation de *Baga-buḥša*, « sauvé par dieu » ou « racheté par dieu ». D'après H. Schaefer⁽⁵⁾, le dieu dont il s'agit serait Mithra. Il est intéressant de constater la présence à Memphis d'un dévot à Mithra à une époque, le v^e-iv^e siècle avant notre ère, qui correspond à peu près, à l'apparition du nom de cette divinité dans les textes officiels des rois de Perse⁽⁶⁾.

*
* *

Page 110. Ajouter aux noms propres composés avec ביהאל

יהאל-ה ביהאלנתן בר שורי

.....

ל ביהאלשוב בר והפרע

Les noms de ces deux personnages figurent sur un ostracon, trouvé à Éléphantine⁽⁷⁾. Ils ont été méconnus par les éditeurs du *Corpus* qui les avaient

⁽¹⁾ Par exemple dans *Genèse* 23, 4 : *Exode* 12, 45 et *Psaumes* 39, 13.

⁽²⁾ Bible de l'Abbé A. CRAMPON, I *Chron.* 29, 12 : « Car nous sommes devant vous des étrangers et des colons comme l'étaient tous nos pères. »

⁽³⁾ A. COWLEY, *Aramaic Papyri*, *passim*.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, n° 102.

⁽⁵⁾ *Iranische Beiträge*, I, p. 268.

⁽⁶⁾ Mithra apparaît déjà dans les textes de Boghaz-Keuy et les textes assyriens, mais la première mention de son nom dans les inscriptions cunéiformes achéménides ne se trouve que sous Artaxerxes II Mnémon, 404-359 (cf. H. WEISSBACH, *op. laud.*, p. 127).

⁽⁷⁾ *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, *pars secunda*, n° 154 et pl. XX.

rendus respectivement par : (l. 2) *Domus Elinatan filii Šuri* et (l. 3) *Domus Eliš. . . filii Rahim* au lieu de *Betelnetan fils de Šuri et Betelšezab fils de Wahiphré*. *Betelšezab* est un nom nouveau, construit sur le modèle de *Heremšezab* et signifie «le dieu Bétel a délivré». Quant à la lecture *Wahiphré*, elle est certaine; le *reš* est écrit au ras bord de l'ostracon et le *'ain* a été reporté au-dessus de lui dans l'interligne.

Je profite de l'occasion pour proposer les corrections suivantes à la lecture des noms propres de l'ostracon dont il s'agit : (l. 1) lire אבה en rapprochant de *Cowley 6¹⁵*; (l. 4) lire ספמה qui pourrait être une forme abrégée de אספמה comme Σμῆνις est à Ἐσμῆνις; (l. 6) lire le premier nom פמסי comme dans *Textes Araméens n^{os} 96 et 97*; (l. 8) lire ענניה בר פסמשך.

*
* *

Page 111. Ajouter aux noms propres composés avec הרם :

ה'-מלכהרם

qui apparaît précédé du *lamed* d'appartenance sur un cachet conservé au Musée du Louvre et qualifié de syro-cappadocien⁽¹⁾.

Le composé *Melekherem* est nouveau en araméen. On ne connaissait jusqu'ici que des noms phéniciens et des noms palmyréniens avec מלך comme premier élément.

Nous trouvons encore :

θ'-מלכהרם

dans une inscription phénicienne découverte à Carthage⁽²⁾.

ADDITIONS.

Les textes araméens qui suivent sont tous inédits. Chacun porte un numéro qui fait suite à la série étudiée dans les *Textes araméens d'Égypte*. Aucun classement spécial n'a été observé, les textes sont donnés dans l'ordre dans lequel j'ai été à même de les étudier.

⁽¹⁾ L. DELAPORTE, *op. laud.*, n^o 1140. — ⁽²⁾ *Répertoire d'Épigraphie sémitique*, n^o 13, l. 3.

113. — OSTRACON D'EDFOU.

Ostracon de poterie brun foncé (pl. III), trouvé dans le Kôm d'Edfou en 1933 et conservé au Musée du Caire sous le n° 64738 du *Journal d'entrée*. Il mesure 0 m. 125 de haut, 0 m. 105 de large et a un centimètre d'épaisseur. C'est la fin d'une liste de noms propres dont subsiste seulement le début des trois dernières lignes. Elles apparaissent en haut du fragment et se transcrivent :

.....י אביתי (1)

תפחי אתה פכן (2)

שִׁבְתִּית עֶצֶב (3)

1. *Abítai*
2. *Tapēhi* (?) femme de *Pabane*
3. *Šabtīt* . . .

Ligne 1. *Abítai* est un nom propre masculin, connu en araméen par les ostraca d'Éléphantine⁽¹⁾, un papyrus acheté à *Qús*⁽²⁾ et un ostracon d'Edfou⁽³⁾. Le *šin* qui suit est une abréviation qui désigne une monnaie, peut-être le שקל et devait être suivi du chiffre 1 dont je crois apercevoir la trace.

Ligne 2. Le premier mot que je transcris *Tapēhi* (?) représente probablement, si la lecture est bonne⁽⁴⁾, un nom propre égyptien formé sur le modèle *Ta + p; + nom*, « Celle de . . . » comme *Ταψάϊς*⁽⁵⁾ par exemple. Mais j'avoue n'avoir pas trouvé l'équivalent égyptien de תי. Plusieurs hypothèses sont possibles, mais aucune n'est pleinement satisfaisante⁽⁶⁾.

Après le mot « femme de » écrit ici אתה pour אנתה plus commun, se présente le nom propre masculin *Pabane* qui semble également égyptien.

⁽¹⁾ *Répert. d'Épigraphie sémitique*, n° 1300², 1301⁵.

⁽²⁾ COWLEY, *Aramaic Papyri*, n° 81, lignes 42, 90, 91, 115.


⁽³⁾ *Répert. d'Épigraphie sémitique*, n° 1794²⁵.

⁽⁴⁾ Après un *tav* certain, je crois qu'on ne peut lire, en effet, qu'un *phé* lié à un *heth*. Ce dernier caractère formé de deux branches ver-

ticals parallèles liées par un point assez accentué.

⁽⁵⁾ F. PREISIGKE, *Namenbuch*, *sub voc.*

⁽⁶⁾ On pourrait y voir, par exemple, le nom propre תי assez fréquent en araméen d'Égypte et encore insuffisamment expliqué (cf. W. SPIEGELBERG, *Ägyptisches Sprachgut*, n° 98) précédé du possessif féminin *Ta* soit « celle de Pēhi ».

M. G. Posener m'a proposé d'y voir  (?)⁽¹⁾, devenu en grec Παῖάνος et Παῖάνη⁽²⁾ et en copte ΠΑΒΙΝΕ. Le fait que la voyelle finale n'est pas représentée en araméen ne doit pas surprendre, car il est fréquent en Égypte dans la transcription des noms propres, perses par exemple⁽³⁾.

Ligne 3. Bien que les trois premières lettres soient un peu effacées, je ne crois pas qu'on puisse avoir de doute sur la lecture du nom propre *Šabti*. C'est le féminin de *Šabbatai*⁽⁴⁾ nom spécifiquement juif et bien connu. Aux références que j'ai données⁽⁵⁾ pour la forme masculine de ce nom, on peut ajouter *Šabbatā* nom d'exilés juifs figurant dans les contrats cunéiformes d'époque perse⁽⁶⁾. Nous le retrouvons, transcrit en démotique, dans une liste de liturgies, qui figure sur un papyrus du n° siècle avant notre ère, sous la forme *Šbti*⁽⁷⁾. Quant au féminin, il est déjà attesté par un autre ostracon d'Edfou⁽⁸⁾. L'explication du mot שבת qui suit ce nom propre n'est pas aisée, nous y reviendrons plus loin.

Notre ostracon est à rapprocher de celui qui porte au Musée de Berlin le n° P. 10678⁽⁹⁾. Il provient comme lui d'Edfou, porte une écriture apparentée à la sienne et, comme lui, devait contenir, quand il était complet, une liste de noms propres, suivis de sigles et d'indications numériques. J'ai même cru un instant que le fragment du Caire pouvait se raccorder à la ligne 15 du tesson de Berlin. La réponse de M. Schubart⁽¹⁰⁾, consulté à ce sujet et les photographies qu'il m'a aimablement adressées démontrent cependant le contraire. Il n'en est pas moins vrai que le sigle *ψ* apparaît dans les deux textes

⁽¹⁾ RANKE, *Die ägyptisch. Personennamen*, p. 104.

⁽²⁾ PREISIGKE, *Namenbuch*, sub voc.

⁽³⁾ Cf. H. SCHAEFER, *Iranische Beiträge* I, page 62 du tiré à part.

⁽⁴⁾ Pour les formes grecques cf. H. WUTHNOW, *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri*, sub voc. שבתאי, p. 168.

⁽⁵⁾ *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXV, p. 788.

⁽⁶⁾ Cités par H. GRESSMANN, *Altorientalische Texte zum Alten Testament*, p. 435 et suiv.

⁽⁷⁾ W. SPIEGELBERG, *Die demotischen Papyrus*

der Museen Royaux du Cinquantenaire, n° 5, col. II, l. 16 et p. 24 note 16.

⁽⁸⁾ *Répertoire d'Épigraphie Sémitique*, n° 1794, l. 19.

⁽⁹⁾ Publié d'abord par Lidzbarski, puis par Sachau, cf. *Répertoire d'Épigraphie Sémitique*, n° 1794, l. 19.

⁽¹⁰⁾ Voici ce qu'il a bien voulu m'écrire le 10 mai 1933 : . . . *Das Berliner Ostrakon hat eine sehr dunkle Farbe und ist ziemlich dick. Zunächst möchte ich glauben, dass beide aus derselben Zeit und demselben Orte stammen, vielleicht sogar von demselben Schreiber, aber nicht unmittelbar aneinander passen.*

et que, sur quatre noms propres conservés par notre fragment, deux : Abitai et Šabtî, se retrouvent sur l'ostracon de Berlin. Celui de Šabtî est suivi dans ce dernier texte d'un mot obscur מִתָּב , sur l'ostracon du Caire, il précède le mot עִבָּר également difficile à interpréter. Quel que soit le sens à attribuer à ces mots, il semble, d'après leur place, qu'ils devaient désigner une chose donnée, achetée ou vendue par la personne dont le nom précédait. Si l'on suppose que les présentes listes⁽¹⁾ énuméraient les membres d'une association religieuse⁽²⁾ avec mention de leur cotisation en argent ou en nature, on serait tenté de traduire מִתָּב par « tambourin »⁽³⁾ et עִבָּר par « idole ».

La graphie du texte étudié incite à le dater du début du n^e siècle avant notre ère à une époque contemporaine de l'ostracon de Berlin et un peu antérieure à celle du tesson trouvé à Zawiyet-el-Mayetîn⁽⁴⁾.

Que les hypothèses proposées ci-dessus soient reconnues exactes ou non, il n'en reste pas moins établi que le nouvel ostracon d'Edfou confirme⁽⁵⁾ la présence de négociants de parler araméen dans cette localité et l'existence parmi eux d'une colonie juive⁽⁶⁾.

Mars 1934.

114. — FRAGMENT DE STÈLE.

Fragment d'une stèle araméenne (pl. III) retrouvée en décembre 1935 dans le « grand magasin » de Saqqârah, qui abrite des objets provenant des fouilles de M. Firth.

⁽¹⁾ Hypothèse déjà proposée au *Répertoire d'Épigraphie sémitique*, n^o 1295, commentaire de la ligne 3. Cette explication paraît d'autant plus probable que les personnes mentionnées par les listes dont il s'agit, sont trop nombreuses pour représenter seulement les parties prenantes ou cédantes d'un compte journalier et que chaque texte donne l'impression d'avoir été écrit, dans son ensemble, en une seule et même fois.

⁽²⁾ $\text{מִרוּחָה} = \text{Ḥaxos}$ dont on retrouve la trace dans l'Ancien Testament, chez les phéniciens à

Éléphantine, en Nabatène et à Palmyre. Dernier texte important publié à ce sujet par H. INGHOLT, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1925, p. 355-61 et *Syria*, t. VII, p. 128-41.

⁽³⁾ Après l'objet donné on aurait mentionné ici son estimation.

⁽⁴⁾ R. WELL, *Revue des études juives*, n^o 129, janvier 1913, p. 16-23.

⁽⁵⁾ Cf. *Textes Araméens d'Égypte*, n^o 4 bis.

⁽⁶⁾ Ostracon de Berlin et présent n^o 113.

Ce fragment (calcaire blanc, très salé, hauteur 0 m. 132, largeur 0 m. 110, épaisseur 0 m. 045) est presque rectangulaire et doit représenter un peu moins du quart de la stèle complète, qui pouvait avoir une quarantaine de centimètres sur une trentaine. Les stèles congénères reproduites au *Corpus Inscriptionum Semiticarum, pars secunda*, présentent, en effet, les dimensions suivantes n° 122 : 0 m. 52 × 0 m. 33; n° 141 : haut brisé, largeur 0 m. 33; n° 142 : 0 m. 39 × 0 m. 30; n° 143 : 0 m. 39 × 0 m. 031. Nous ne possédons plus que les restes de deux registres reproduisant des scènes funéraires égyptiennes très sommaires de facture et séparées par une inscription araméenne; le tout gravé à la pointe.

Le premier registre actuel est brisé à la moitié. Il représentait, en partant de la droite, deux jarres, une à fond rond et une à fond conique, emboîtées dans des supports. Plus loin, la partie inférieure de trois personnages masculins d'après leur costume. L'un était de face comme l'indiquent ses mains pendantes et les deux autres vus de profil l'encadraient à droite et à gauche. Ils sont vêtus d'une robe allant au genou pour le premier et aux chevilles pour les deux autres. Nous avons probablement là une scène d'offrande analogue à celles qui apparaissent sur la stèle n° 142 du *Corpus*. Le second registre nous montre, dans sa partie droite seule conservée, trois pleureuses et la moitié d'un personnage indistinct. En partant de la droite, une petite fille debout et peut-être nue, se frappe la tête, viennent ensuite deux femmes à genoux vêtues d'une tunique qui prend sous les seins. La première porte les mains au-dessus de ses cheveux comme pour les arracher, la seconde se meurtrit la poitrine de ses bras croisés. D'après les autres monuments funéraires laissés en Égypte par les gens de langue araméenne, on peut supposer qu'au-dessus des deux registres dont nous venons de parler, se trouvait, sous un disque ailé, une représentation de la momie du défunt reposant sur son lit funéraire, accompagnée ou non de divinités et de pleureuses. C'était, en effet, la partie essentielle qui ne manque sur aucune des stèles de cette famille, publiées au *Corpus*⁽¹⁾ et figure seule sur les stèles anépigraphes contemporaines laissées par des étrangers⁽²⁾. Mais cette scène n'apparaît en

⁽¹⁾ *Corpus Inscriptionum Semiticarum, pars secunda*, pl. XI, n° 122; pl. XIII, n° 141 et pl. XIV, n° 142-143.


⁽²⁾ Publiées par F. W. von Bissing, *Zeitschrift der Morgenländische Gesellschaft*, 84, p. 236 et suiv. : Stèle de Memphis pl. I, fig. 1 b, stèle

vedette⁽¹⁾ que si le lit funéraire et la momie ne sont pas déjà représentés sur les registres inférieurs. Dans ce dernier cas, le haut de la stèle est occupé par une scène d'adoration à Osiris⁽²⁾. Je pense que notre stèle appartenait au premier type.

Venons en maintenant à l'inscription. Elle se lit sans difficulté :

ברך פמאסון בר יהא
 444 763 31 44 יא

Béni soit Pétésis fils de YH' . . .

Noter ici que le participe passif de ברך est écrit sans *yod* après la seconde radicale comme dans les graffiti d'Abydos. *Pétésis* est le nom propre égyptien bien connu , grec Πετεήσις, Πετίσις. Le nom du père du défunt n'est qu'à demi conservé et il paraît bien hasardeux de chercher à le compléter. On pourrait penser à un nom propre sémitique commençant par l'élément divin . . . יה⁽³⁾ ou à un nom égyptien. Je pencherai plutôt vers cette dernière hypothèse. Quant à la fin de la phrase, je crois qu'on peut supposer avec assez de vraisemblance qu'elle contenait quelque chose comme : קדם אוכרי : אלהא . . . , . . . devant le dieu Osiris⁽⁴⁾.

D'après la paléographie, notre monument doit remonter au milieu du IV^e siècle avant notre ère, c'est-à-dire être contemporain de la stèle de Carpentras. Le *beth*, le *kaph*, l'*aleph* tracé en deux parties, etc., s'apparentent à sa graphie. On doit ajouter cependant que la facture de nos scènes est beaucoup moins bonne.

Il faut regretter qu'on n'ait pas noté exactement le lieu où fut trouvé notre stèle, car en faisant des fouilles dans le voisinage on aurait probablement eu

d'Abousir, pl. VII, fig. 9 et *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, 67, p. 15 : stèle de Mitrahineh. Ces monuments ne sont pas de facture égyptienne et devaient porter des inscriptions à l'encre qui ont disparu.

⁽¹⁾ Comme dans *Corpus*, ibidem pl. XIV, n° 142.

⁽²⁾ Comme dans *Corpus*, ibidem pl. XI,

n° 122, pl. XIII, n° 141 et pl. XIV, n° 143.

⁽³⁾ Comme par exemple יהואור (COWLEY, *Aramaic Papyri*, n° 28), l. 16 qui serait écrit ici יהואור.

⁽⁴⁾ C'est une formule religieuse égyptienne dont les éléments se retrouvent sur les stèles araméennes du *Corpus, pars secunda*, n° 122, 130, etc.

de grandes chances de découvrir un cimetière d'étrangers de langue araméenne analogue à celui que M. Jéquier a mis au jour, en partie, à Saqqârah-Sud.

Février 1935.

115. — TRAVERSE EN BOIS.

Fragment de traverse en bois, très abîmé, mesurant 0 m. 215 × 0 m. 085 avec amorce de tenon à droite, trouvé à Saqqârah par M. Firth et conservé au Musée du Caire ⁽¹⁾. Une inscription, aujourd'hui réduite à quatre caractères conservés, était peinte sur l'objet (pl. III). On y lit en caractères araméens :

..... עבד .ר?

Nous pourrions avoir là, le début d'un nom propre commençant par 'Abd dont le second élément ne serait plus représenté que par sa deuxième lettre. Ce caractère dont la tête seule subsiste peut se transcrire *daleth*, *reš* ou même *beth*. J'avoue ne pas avoir trouvé de solution satisfaisante dans ce sens. C'est d'autant moins probable que les noms propres composés avec 'Abd ne se rencontrent pas dans l'araméen de cette époque. Il vaut mieux considérer עבד comme un verbe et traduire : *a fait*, le quatrième caractère indiqué comme douteux dans ma transcription n'existerait pas et il faudrait supposer à sa place un blanc de séparation entre le verbe et son sujet qui serait alors un nom propre commençant par : ב, ד ou ר.

Ce fragment a peut-être appartenu à un cercueil. Pour le dater, on peut rapprocher son épigraphe de celle de la table d'offrandes provenant de Memphis qui figure au *Corpus* n° 123, pl. XII et remonte au v^e siècle.

Février 1935.

116. — CACHET.

Conoïde à huit pans, taillé dans une matière opaque gris-bleue, qui se trouvait dans le commerce au Caire et dont je donne une reproduction

⁽¹⁾ Numéro 63380 du *Journal d'entrée*.

(pl. III, A, B-) d'après un moulage médiocre, refait sur une empreinte à la cire vierge. Ce cachet percé au premier tiers de la hauteur pour permettre de passer un cordon, mesure 27 millimètres de haut, sa base octogonale légèrement bombée couvre une surface de 25 millimètres sur 20. Il présente la particularité, déjà connue⁽¹⁾, mais assez rare, de porter une scène gravée et sur le plat et sur une des deux grandes faces latérales.

A. Plat : un génie barbu, debout face à gauche⁽²⁾, coiffé de la tiare simple, porte la tunique et le châle d'où se dégage une jambe nue. De chaque bras, il élève par les pattes de derrière un cervidé qui semble se débattre. En haut dans le champ, une étoile à sept rais apparaît entre les cornes du croissant de la lune. Entre le bras gauche du personnage et l'étoile six caractères araméens.

B. Face verticale : un génie barbu face à droite⁽²⁾ portant le même costume qu'en A, saisit de la main gauche la corne droite d'un bouquetin, cabré sur ses pattes de derrière. De la main droite, pendant en arrière du corps, le génie tient une harpe abaissée, cependant qu'il pèse avec le pied gauche sur les jarrets des pattes postérieures du cervidé qui tourne la tête vers son agresseur⁽³⁾. En haut dans le champ, le croissant de la lune, devant le bouquetin, sept caractères araméens.

Les inscriptions de A et B se transcrivent :

ⲁⲗⲏⲛⲣⲓ ⲛⲓⲗⲏⲛⲓ : A

ⲁⲗⲏⲛⲣⲓ ⲛⲓⲗⲏⲛⲓ : B

Soit deux fois répété : (*appartenant*) à *Ahînâri*. Seulement en A, le graveur a omis le *waw* que l'araméen écrit d'ordinaire⁽⁴⁾.

Ce nom, qui signifie « Mon frère est (ma) lumière », appartient plus spécialement à l'onomastique est-araméenne et akkadienne où il se retrouve

⁽¹⁾ Cf. L. DELAPORTE, *Cylindres orientaux*, du Musée du Louvre, pl. 92, n° 734, 738 et 739.

⁽²⁾ Décrit d'après l'empreinte, la reproduction qui figure sur la planche reproduit le cachet lui-même c'est-à-dire que la direction du personnage y est inversée.

⁽³⁾ Le sujet reproduit, à quelques détails près et avec une moins bonne facture, le groupe principal du cylindre publié par L. DELAPORTE, *op. laud.*, pl. 89, n° 717.

⁽⁴⁾ Cf. MARK LIDZBARSKI, *Handbuch*, *sub voc.* נור שוש et COWLEY, *Aramaic Papyri*, *sub voc.* נור שוש.

sous la forme Ahi-nūri. Comme on rencontre fréquemment en assyrien des noms propres tels que *Bēlnūri*, *Adadnūri*, *Samašnūri*⁽¹⁾, etc., il est à supposer que le « frère » dont il s'agit dans l'appellation considérée, doit être une divinité.

Les scènes représentées sur notre cachet, la paléographie de l'inscription et le nom du propriétaire incitent à dater cet objet de l'époque néobabylonienne, c'est-à-dire vers la moitié du VI^e siècle avant notre ère.

Mars 1935.

117. — CYLINDRE-CACHET.

Cylindre ellipsoïdal d'agate blonde rubanée, percé dans le sens de la longueur, qui mesure 37 millimètres sur 13. Cette pièce trouvée en Haute-Égypte, a été acquise par moi au Caire en 1934. On verra pl. III une photographie de la scène qu'elle porte : un héros mythique nu et debout, face à gauche, mi-homme par le buste, mi-taureau depuis la ceinture, étend les bras et saisit de chaque main par l'unique corne noueuse⁽²⁾, jaillissant de leur front, deux taureaux ailés, androcéphales et barbus, qui, cabrés, retournent la tête vers lui. Le héros porte sur la tête une *tiara* terminée par un minuscule disque solaire encadré de petites cornes. La facture de cette intaille est perse et reproduit à quelques détails près la scène qui figure sur la partie gauche d'un cylindre conservé au Musée du Louvre⁽³⁾. Tracée verticalement à côté du groupe, la légende araméenne suivante :

בגמרזדיא > 414

C'est, sans aucun doute, le nom du possesseur du cylindre, à lire semble-t-il *Bagamarazdiya*, composé de *Baga* suivi de la racine *mərəzda*⁽⁴⁾ « pardonner, absoudre » qui a donné en persan moderne le verbe *آمرزدن*. J'ignore quelle est au juste la valeur grammaticale du *yod* final; indiquerait-il une formation adjectivale à traduire *Celui à qui dieu a fait grâce* (?). Aux spécialistes de nous

⁽¹⁾ Nombreux exemples dans K. TALLQVIST, *Assyrian Personal Names, sub voc.*

⁽²⁾ C'est peut-être une queue de scorpion.

⁽³⁾ L. DELAPORTE, *op. laud.*, n° 786, pl. 90.

⁽⁴⁾ Cf. C. BARTHOLOMAE, *Altiranisches Wörterbuch, sub voc.*

fixer là-dessus⁽¹⁾. La divinité ainsi désignée doit être le dieu Mithra comme dans *Baga-buḥša*⁽²⁾.


Notre cachet a donc appartenu à un perse, probablement un assez haut fonctionnaire, venu en Égypte pendant l'occupation achéménide vers la fin du v^e ou au début du iv^e siècle avant notre ère.

Février 1936.

118. — NOM DE MOMIE ARAMÉENNE.

Au mois de décembre 1930, M. Jéquier, en continuant ses fouilles à Saq-qârah-Sud, a trouvé *une grosse pierre plate posée sur la poitrine d'un défunt*⁽³⁾, qui portait les cinq caractères araméens suivants :



Comme pour les textes précédents nous avons affaire au nom du mort précédé du *lamed* d'appartenance. Ce nom semble représenter la transcription araméenne⁽⁴⁾ de l'égyptien **T₃-jšr*, qui serait, comme me l'a suggéré M. G. Posener⁽⁵⁾ le féminin de ⁽⁶⁾ en grec *Πεσῦρις*⁽⁷⁾. Le féminin de ce nom apparaît aussi dans le *Namenbuch*⁽⁸⁾ sous les formes *Τεσαῦρις* et *Τεσεῦρις*. Quant au sens, Tašur a signifié sans doute à l'origine : *L'Assyrienne*, mais il a pris à la basse époque celui de : *La Syrienne*, ainsi

⁽¹⁾ Cette terminaison se retrouve dans le nom propre perse *Artavardiya* dont nous possédons la transcription araméenne ארתורוי *vide* COWLEY, *sub voc.* et BARTHOLOMAE, *Altiranisches Wörterbuch*, considère que c'est un dérivé en *y* de *Artavarda* sans changement du sens.

⁽²⁾ Cf. ci-dessus, p. 36.

⁽³⁾ D'après une aimable communication de l'inventeur datée du 29 décembre 1930. Aucune

mesure n'a été prise et l'original n'a pu être retrouvé.

⁽⁴⁾ Cette étymologie n'est pas certaine, car on attendrait להאשור avec *waw*.

⁽⁵⁾ Lettre du 17 mai 1936.

⁽⁶⁾ Sur ce nom voir W. SPIEGELBERG, *Aegyptische und Griechische Eigennamen*, p. 68 *.

⁽⁷⁾ F. PREISIGKE, *Namenbuch*, *sub voc.*

⁽⁸⁾ *Sub voc.*

que le prouve le Décret de Canope en traduisant $p_3-tš$ $p_3-jšr$ par $\Sigma\upsilon\pi\iota\alpha$ à prendre au sens large⁽¹⁾.

Juin 1936.

119. — ÉCRITOIRE ARAMÉENNE.

Fin 1933, M. Battiscombe Gunn visitait le Brooklyn Museum à New-York, quand son attention fut attirée par une palette de scribe appartenant à l'ancienne collection recueillie en Égypte par Wilbour. La disposition insolite de l'objet lui rappela aussitôt le « diptyque-écritoire araméen » du Louvre que je venais de publier dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*⁽²⁾ et dont il avait encore la description présente à la mémoire. Autorisé à examiner l'objet de près, M. Gunn eut l'heureuse fortune d'y découvrir une inscription araméenne. Je le remercie d'avoir bien voulu me communiquer⁽³⁾ amicalement ses photographies et ses notes en m'autorisant à étudier ici sa découverte. Il me fallait cependant encore obtenir de M. Jean Capart, Conservateur honoraire du Département égyptien du Musée de Brooklyn, la permission de publier. Le professeur bruxellois qui se trouvait au Caire ces jours derniers, voulut bien accéder à ma requête avec sa bienveillance coutumière.

La palette de scribe dont il s'agit (pl. IV, *a, b, c, d*) que nous préférons nommer « écritoire araméenne » porte au musée new-yorkais, le numéro 12768. Elle présente la forme générale d'un parallélépipède droit (fig. 1) taillé dans un bloc de bois dont j'ignore l'essence : longueur 0 m. 126, largeur variant de 0 m. 035 à 0 m. 037, hauteur 0 m. 018. Ses arêtes ont probablement été arrondies lors de la fabrication et l'usage les a émoussées encore davantage.

La face supérieure (pl. IV *a* et fig. 1) présente à 0 m. 011⁽⁴⁾ du sommet, un rectangle *a* mesurant 0 m. 029 × 0 m. 022⁽⁴⁾ qui commence au ras du bord interne⁽⁵⁾. A 0 m. 0055⁽⁴⁾ au-dessous, un second rectangle *b* a été ménagé, sa largeur égale celle du précédent avec une hauteur de 0 m. 011⁽⁴⁾. Ces deux cavités portent toutes deux des traces d'encre noire séchée, retenues

⁽¹⁾ W. SPIEGELBERG, *Aegyptische und Griechische Eigennamen*, p. 68.

⁽²⁾ Tome XXXIV, p. 83-91.

⁽³⁾ Lettre du 18 février 1937.

⁽⁴⁾ Mesure déduite d'après les photographies communiquées.

⁽⁵⁾ Je ne sais si cette cavité est taillée en biseau, ni quelle profondeur elle atteint.

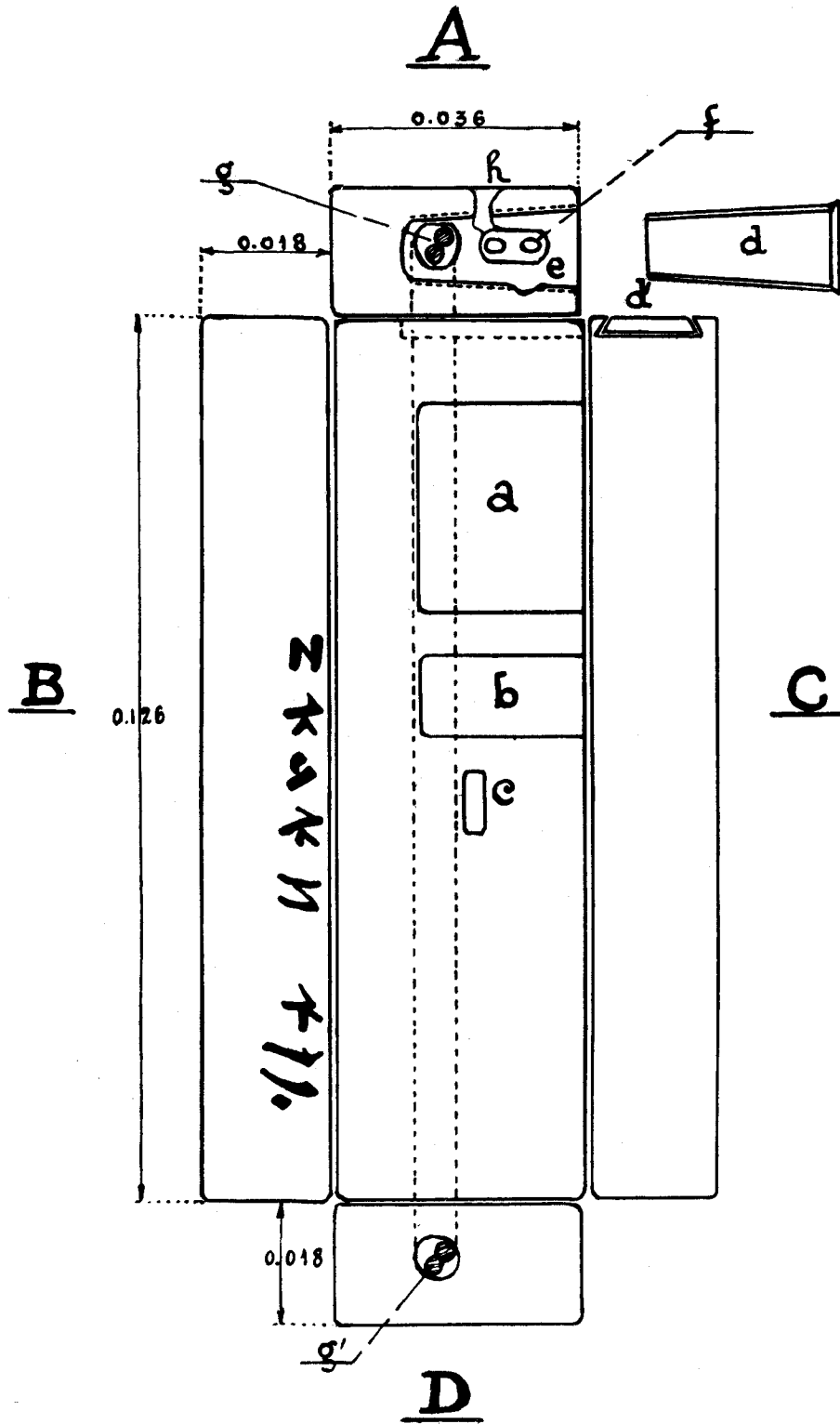


Fig. 1.

par des stries verticales et parallèles, taillées dans le bois à cette intention. Encore plus bas et séparé de la seconde cavité par un espace de 0 m. 004⁽¹⁾,

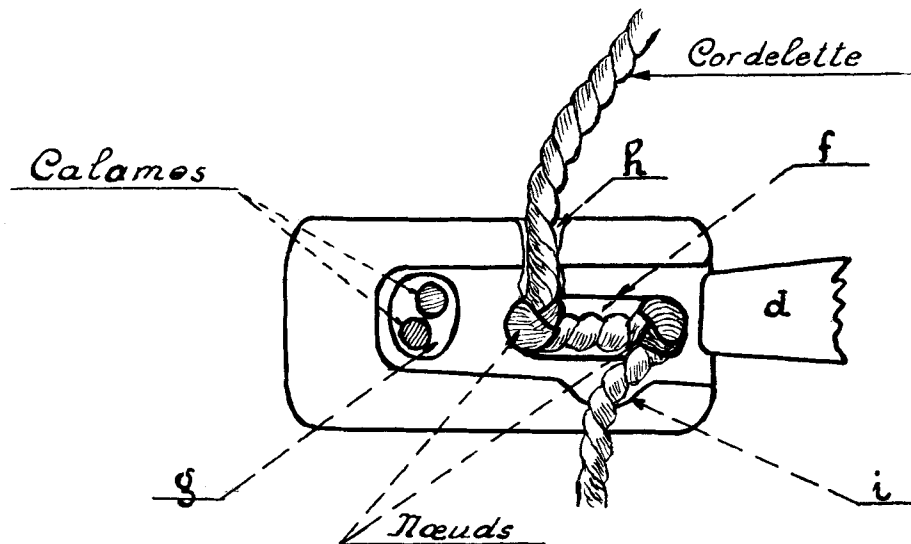


Fig. 2.

apparaît un troisième rectangle *c*, tout petit 0 m. 0065 × 0 m. 002⁽¹⁾ dont l'usage m'échappe.

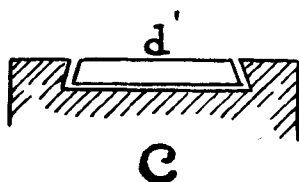


Fig. 3.

Quant à la face inférieure, elle présente seulement et presque au milieu du bord supérieur une encoche (pl. IV *b*, et fig. 1 et 2, *h*) de 0 m. 005 × 0 m. 003⁽¹⁾ arrondie par le bas sur laquelle nous reviendrons plus loin. A partir du premier tiers jusqu'en bas, cette face porte une série de traits courbes capricieusement tracés à l'encre. Ce sont, semble-t-il, les traces laissées par le scribe qui essayait son pinceau de roseau.

Passons à l'examen des quatre faces latérales marqués A, B, C, D, sur le croquis schématique (fig. 1) donné ci-contre. La face latérale supérieure A, de l'écrivoire contient un dispositif auquel je ne connais rien d'analogue. On y a ménagé un couvercle (fig. 1 et 2, *d*) à glissière⁽²⁾ dont les bords latéraux

⁽¹⁾ Mesure déduite d'après les photographies communiquées.

⁽²⁾ Des couvercles semblables existaient parfois

pour fermer la rainure médiane des palettes égyptiennes où l'on conservait les calames. Cf. Charles BOREUX, *Antiquités égyptiennes*, t. II, p. 611.

sont coupés obliquement (fig. 3, *d'*) et s'engagent dans deux rainures en biseau taillées dans le bloc de l'écrivoire. Par suite de cette disposition, les faces extérieure et intérieure du couvercle n'ont pas tout à fait les mêmes dimensions⁽¹⁾. Comme on peut le constater (pl. IV, 119 *b*), ce couvercle lorsqu'il est fermé dépasse légèrement la surface de C. Une fois enlevé, par traction vers la droite⁽²⁾, il laisse voir une cavité creusée en plein bois (pl. IV 119 *c* et fig. 1 et 2) dont le fond horizontal (fig. 1, *e*) couvre une surface légèrement supérieure à celle du couvercle⁽³⁾. Ce fond est : lui-même entaillé, d'abord en partant de la gauche, par un canal cylindrique (fig. 1 et 2, *g'*) de 0 m. 007, de diamètre, foré dans toute la longueur de l'écrivoire pour déboucher sur la face D et qui contient deux calames de 0 m. 11/4 de long encore en place; nous avons là le plumier, qui fait songer à l'étui à calames en forme de colonnette, unique en son genre, découvert dans la tombe de Toutankhamon⁽⁴⁾. Ensuite, à 0 m. 0032 environ⁽⁵⁾, à droite de ce canal, une cavité, à peu près elliptique (fig. 1 et 2, *f*), s'enfonce dans le bois jusqu'à 0 m. 006. A cette profondeur, elle est elle-même, creusée de deux dépressions, une à chaque foyer de l'ellipse, mesurant 0 m. 003 de diamètre avec un *creux* de deux ou trois millimètres.

Notons enfin que le bord de la rainure où glisse le couvercle est coupé par l'encoche (fig. 1, *h*) dont nous avons parlé en décrivant la face inférieure de l'écrivoire. M. B. Gunn veut bien me signaler qu'il ne voit aucune explication au creux elliptique que nous avons décrit⁽⁶⁾ plus haut, mais que l'encoche dont il s'agit devait être en relation avec le mode de suspension de l'objet.

⁽¹⁾ Face externe : longueur 0 m. 0285, largeur maxima 0 m. 010, minima 0 m. 0075; face interne : longueur 0 m. 029, largeur maxima 0 m. 011, minima 0 m. 0085.

⁽²⁾ Avec la main droite, le scribe tenant l'écrivoire face à lui dans la main gauche.

⁽³⁾ Je manque de données précises sur sa profondeur exacte qu'il semble possible d'évaluer approximativement à quatre ou cinq millimètres.

⁽⁴⁾ L'objet en bois, ivoire et or incrusté de verre porte le n° 383 dans la *Description som-*

maire des principaux monuments du Musée du Caire. On peut cependant en rapprocher les étuis publiés par CARNARVON, *Five years' Explorations*, pl. 66.

⁽⁵⁾ Mesure déduite d'après les photographies communiquées.

⁽⁶⁾ Lettre du 18-2-37 : "What the depression about 6 mm. deep at end "A" is for, I have no idea. The gap at end "A" visible on photo n° 2, may have been in some way connected with the suspension of the palette".

Je souscris d'autant plus à cette suggestion que je considère *encoche* et *creux en ellipse* comme dépendants l'un de l'autre et destinés à permettre de fixer la palette à un lien⁽¹⁾. Tout en ignorant si l'on connaît des dispositifs analogues, j'imagine qu'après avoir fait deux nœuds convenablement espacés à l'extrémité d'une cordelette on insérerait celle-ci dans l'encoche *h* (fig. 1 et 2) de manière à ce que chaque nœud puisse être introduit à force dans les dépressions circulaires de l'ellipse où il se logeait⁽²⁾. L'extrémité du lien était en outre coincée dans le demi cercle *i* (fig. 2), qui entaille la glissière. Il ne restait plus qu'à fermer le couvercle qui, une fois en place, maintenait les nœuds dans leurs alvéoles et assurait ainsi une ferme suspension à l'écrivoire. Lorsque le scribe voulait se servir de son « plumier » il lui suffisait de tirer à demi le couvercle⁽³⁾ pour prendre un calame, et rien ne venait déranger le système de suspension. En laissant aux archéologues le soin de décider si cette hypothèse est acceptable, je leur suggère toutefois d'examiner l'objet lui-même sur lequel ils pourraient peut-être, relever des traces de frottement, produites par le dispositif supposé.

Comme on le voit par la description qui précède, cette « écrivoire » présente une évidente parenté avec le « diptyque araméen » du Louvre⁽⁴⁾ : même forme des réceptacles à encre disposés de manière identique. Elle est encore plus proche de la palette figurée sur la stèle du roi Barrékoub que je reproduis à nouveau⁽⁵⁾ (fig. 4).

La seule différence consiste dans le plumier, qui sur l'objet de Brooklyn est intérieur, alors qu'il est extérieur et placé à l'égyptienne dans les deux autres objets. Ces seules caractéristiques archéologiques suffiraient à établir

⁽¹⁾ Je ne pense pas que cette cavité ait servi à loger des chiffons pour essuyer les calames ou effacer. Cf. pour la présence de chiffons sur une palette de forme inusitée, Ch. BOREUX, *op. laud.*, p. 611.

⁽²⁾ On pourrait aussi penser à une cordelette détordue à une extrémité en deux brins comme un Y et portant un nœud au bout de chaque brin. Le procédé de fixation aurait été ensuite le même.

⁽³⁾ Ce couvercle n'était peut-être même pas

déplacé du tout, un mouvement sec vers le bas imprimé à l'écrivoire suffisait pour faire sortir le calame par l'orifice inférieur (face D) du cylindre-plumier. C'est possible mais non certain, car d'après M. Gunn cet orifice devait être fermé : *by a peg to prevent the pens from falling out; but this peg has disappeared.*

⁽⁴⁾ Cf. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXXIV, p. 85.

⁽⁵⁾ Le croquis donné ici avait déjà paru *ibid.*, p. 90, fig. 10.

sans aucun doute une origine étrangère. Nous possédons mieux, puisque la face latérale B porte une épigraphe de huit caractères araméens, tracée suivant la longueur de cette face et qui semble écrite de bas en haut quand l'écritoire se trouve dans sa position normale d'utilisation.

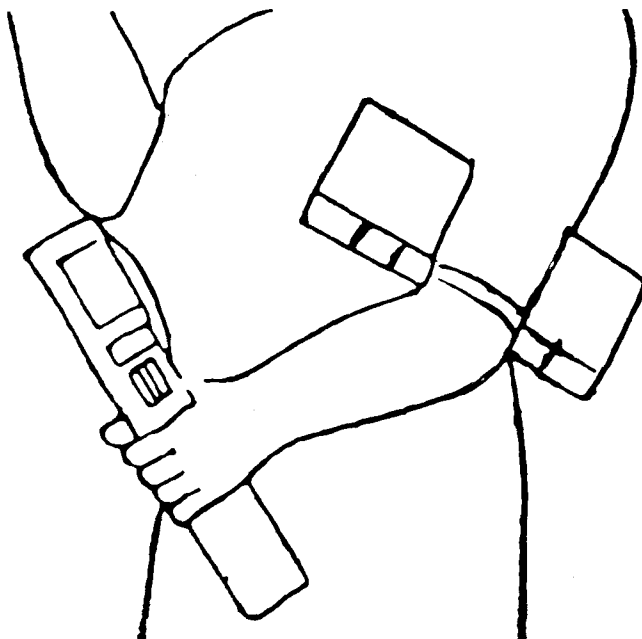


Fig. 4.

Le texte (pl. IV, 119 a) paraît clair, l'interprétation demeure cependant incertaine. Nous avons affaire à deux mots nettement séparés. Commençons par transcrire le second : אהיא. Ces quatre lettres nous donnent un nom propre : *Hāya* d'aspect égyptien qui semble correspondre aux transcriptions *Ha-a-i*, *Ha-a-a* et *Ha-j-a* des lettres d'El-Amarna⁽¹⁾. On l'a rapproché soit de אהיא *Hj* soit de אהיא *Hj'*⁽²⁾. Le rapprochement avec ce dernier nom semble exclu par notre graphie qui devrait être alors אהיא*⁽³⁾. Cependant le sémitique pourrait aussi être invoqué; אהיא serait alors à rapprocher d'une

⁽¹⁾ Cf. RANKE, *Keilschriftliches Material zur altägyptischen Vocalisation*, p. 9.

⁽²⁾ *Ibidem*, note 1, où les références sont données.

⁽³⁾ On pourrait cependant admettre qu'au voisinage du *het*, le 'ain a été rendu par *aleph* pour éviter la rencontre de deux gutturales.

racine היה *vivre* ou d'un hypocoristique venant de אח frère, comme dans l'arabe syrien moderne : *beyyo*⁽¹⁾. Ces rapprochements sont d'autant plus incertains que j'ai intentionnellement laissé de côté le cinquième signe qui termine le nom en litige. A le prendre séparément, personne n'hésiterait à lire י . Il faut cependant renoncer à cette lecture, car la forme ancienne du *zain* ז se rencontre seulement dans les textes où le *yod* apparaît comme ז ⁽²⁾. Ce qui n'est pas le cas puisque notre troisième lettre revêt la forme moderne א . D'autre part, on ne peut penser sérieusement à lire **Hâyāzi*, à moins d'y vouloir chercher un nom appartenant à une langue non sémitique; ce serait vouloir expliquer *obscurum per obscurius*. En désespoir de cause⁽³⁾ et sous toutes réserves, je proposerais de considérer notre dernier signe comme la réunion de deux traits parallèles horizontaux = liés par le scribe qui voulait indiquer ainsi la fin de son texte. Quelle que soit la lecture adoptée pour le mot complet, j'estime qu'on n'y peut voir autre chose qu'un nom propre, celui du propriétaire de l'écritoire. Ceci posé, le premier mot laissé provisoirement de côté doit signifier « appartenant à » ou désigner l'objet lui-même. Or, nous savons que l'appartenance chez les araméens est exprimée en pareil cas par un *lamed* placé avant le nom et sans parler des cachets, je rappellerai que la planchette inférieure du diptyque écritoire de Berlin publié par Sachau⁽⁴⁾ porte en effet le nom du propriétaire de l'objet précédé d'un ל . Nous devons donc chercher dans le premier mot de notre épigraphe le nom même de l'écritoire. On attendrait ספר mais il n'y a rien de semblable. Nous

⁽¹⁾ Il suffit de parcourir les *Épigraphes araméens* (*sic*) de L. Delaporte pour s'en convaincre.

⁽²⁾ Pour tout dire, j'estime que le nom en litige est bien araméen (cf. ז י י י א) (Syrien) dans RANKE, *Ägyptisch. Personennamen*, mais il existait en Égypte un nom très fréquent ז י י diminutif d'Amenhotep qui devait sonner comme אִיִּי et que les sémites ont dû adopter pour représenter ce dernier. La présence de ce nom sur des stèles dédiées à la déesse Kadeš par des gens dont les enfants portent des noms syriens paraît étayer cette hypothèse. Cf. J. LEIBOVITCH, *Bull. de l'Inst. d'Égypte*, t. XIX, p. 86-87.

Bulletin, t. XXXVIII.

⁽³⁾ Une autre lecture serait encore possible : considérer que nous avons affaire à un n. pr. égyptien et que le dernier signe est un *samel* de forme un peu spéciale ז mais dont on pourrait trouver des analogies dans le *Corpus*, p. II^a, n° 123. Nous aurions dans ס א נ ז l'équivalent de ס א ז י י *H'j-š-t* « Isis se lève » n. pr. féminin, attesté au Nouvel Empire RANKE, *Ägyptisch. Personennamen*. Le ז suivant le ה se serait affaibli en א pour éviter le voisinage de deux gutturales. C'est peu probable.

⁽⁴⁾ *Aramäische Papyrus und Ortraca*, pl. 68, n° 3. Cf. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, loc. cit., p. 87.

trouvons d'abord un point assez gros, qui pourrait être l'équivalent du petit trait horizontal ou oblique rencontré au début des lignes sur certains papyrus araméens. Si cette vue était exacte, elle appuierait l'hypothèse ci-dessus, qui proposait de considérer le dernier signe de l'épigraphe comme le substitut d'un point. Le texte aurait débuté par un point et se terminerait par deux traits. Vient ensuite un signe pour lequel les lectures *noun* ou *phé* sont à la rigueur possibles; un *phé* dont la tête aurait été complètement négligée⁽¹⁾. Le caractère suivant présente l'aspect d'un *kaph* mais une tache ou une rature, qui couvre en partie la hampe, empêche d'être tout à fait affirmatif sur le seul vu de la photographie. Enfin vient un *aleph*. La graphie אֵׁׁ ainsi obtenue ne donne pas, pour moi du moins, un mot susceptible de désigner l'écrivoire. On pourrait être tenté de faire un ם du second caractère et de lire אֵׁׁם en rapprochant du phénicien אֵׁׁ *tablette*, attesté seulement dans cette langue⁽²⁾ et de traduire en conséquence : *Tablette de Hāya*. Mais je n'ose donner cette interprétation comme définitive.

Une dernière observation s'impose, l'objet est de dimensions très réduites et n'a pu servir qu'à un enfant. On en peut tirer la conclusion que, tout comme dans l'Égypte moderne, les jeunes écoliers étrangers avaient alors leurs écoles propres dans la Vallée du Nil avec cette différence toutefois que tous les enfants n'étaient pas admis à faire des études. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que les jeunes sémites fixés en Égypte aient eu leurs écoles de scribes, tout comme les égyptiens eux-mêmes ou comme certains enfants en Mésopotamie et en Syrie⁽³⁾.

Quant à la date de l'objet les quelques lettres de l'inscription suffisent pour la placer vers le milieu du IV^e siècle avant notre ère. Comme le fragment de stèle reproduit ci-dessus sous le n^o 114, il présente des analogies graphiques avec les inscriptions publiées dans la partie araméenne du *Corpus* sous les n^{os} 141 et 142.

⁽¹⁾ Sans connaître de ם tout à fait semblables, on pourrait, je crois, trouver des graphies assez voisines. Par exemple dans le mot אֵׁׁׁ à la ligne 20 du papyrus A publié par SAYCE-COWLEY, *Aramaic Papyri discovered at Assuan*.

⁽²⁾ Cf. *Corpus*, p. I^e, n^{os} 165 et 167.

⁽³⁾ Écoles que nous connaissons bien par les allusions qui y sont faites dans les papyrus et même par la découverte récente de salles de classe à Tell Hariri dans la Syrie du Nord. *The illustrated London News*, 7 sept. 1935, p. 402 et fig. 7.

Jusqu'ici l'usage d'écrivoires munies de réceptacles rectangulaires était attesté seulement chez les araméens : stèle de Barrekoub, diptyque de Paris, planchettes de Berlin et de Brooklyn. Il aurait été bien étonnant que les cananéens aient pu ignorer cet objet et je crois en avoir découvert une représentation sur un monument phénicien publié depuis longtemps au *Corpus* ⁽¹⁾. Il s'agit d'une stèle



Fig. 5.

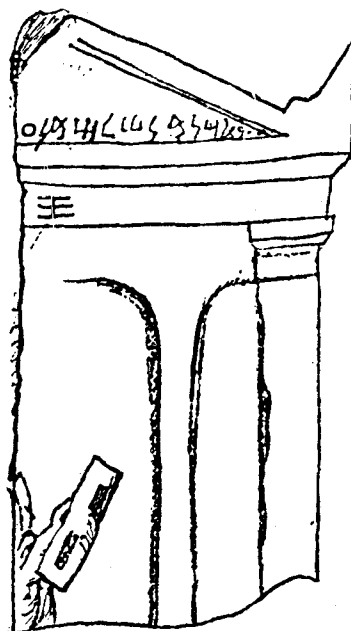
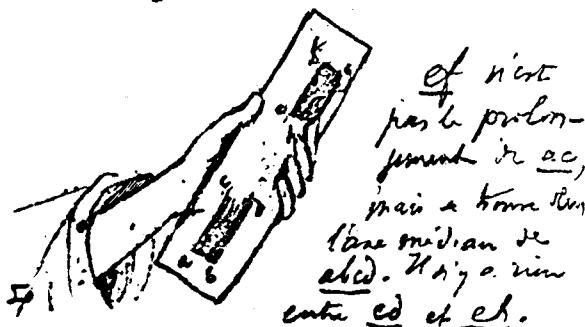


Fig. 6.



mutilée ainsi décrite par le *Corpus* : « *Titulus repertus eodem fere tempore et loco eodem quibus n^{us} 119* ⁽²⁾; *inscriptus est fastigio ædiculæ marmoreæ, nunc mutilæ. Dextram tantum partem habes, 0 m. 20 longam. Infra cernitur signum quod Pittakis voluit esse littera græca Ε. Fuit diu in loco dicto Stoa Hadriani. Extat nunc in museo dicto Patissiano* » qui ajoute en note : « *Nihil in titulo obscurum. De figura*

⁽¹⁾ *Pars prima*, n^o 121 et tab. XXIII.

⁽²⁾ C'est-à-dire le 4 mai 1841 dans le voisi-

nage du Pirée près des *Peribolia* dans le jardin d'Alexidis Contostavlos.

semifracta hominis tabulam, aut quidquid id sit, manu tenentis, quæ ædiculæ insculpta est, hæc nobis scribebat Reinach : Le dessin de M. de Saulcy (ou plutôt de l'Ἐφημερίς ἀρχαιολογική, n° 536) est en somme exact. . . . La seule erreur consiste dans le dessin de la prétendue tablette. J'ignore ce que représente cet attribut; mais il ne représente pas la section rectangulaire que le dessin en question y fait paraître» etc. et termine ainsi : «Sepulcralem esse hunc titulum aliorum analogia tam Athenis quam in insula Cypro reperorum nos suadet, quanquam imago insculpta est potius offerentis.»

Je m'excuse de cette longue citation. Elle était nécessaire parce que le *Corpus* se borne à donner la photographie de l'inscription phénicienne et non celle du monument entier, accompagnée du croquis de S. Reinach que je reproduis ici (fig. 5) faute de mieux à côté du dessin (fig. 6) de M. de Saulcy⁽¹⁾. Il m'a été impossible en effet de savoir ce qu'était devenu le monument lui-même dont j'avais sollicité un estampage⁽²⁾.

Quoi qu'il en soit, en examinant le dessin de S. Reinach, on reconnaît sans peine que le personnage tient une planchette de scribe proche des objets analogues dont nous venons de parler. D'abord, et premier indice, cette planchette apparaît dans la main gauche du personnage; il est probable qu'un calame se trouvait dans sa main droite. Il faut noter ensuite que le rectangle noir, qui figure en haut de l'objet, représente le ou les réceptacles⁽³⁾ à encre; le rectangle du bas, probablement l'entaille, qui, comme sur les palettes égyptiennes, contenait les roseaux. Enfin, le fait que les deux rectangles ne sont pas représentés dans le prolongement l'un de l'autre fortifie encore cette interprétation. Sur l'objet du Louvre, le rectangle à encre est, en effet, ménagé près du bord de la planchette et l'entaille à calames au milieu. On pourrait objecter à cette explication que, d'après Reinach⁽⁴⁾, les parties ombrées

⁽¹⁾ Je remercie M. P. Jouguet et M. P. Lemerle de m'avoir procuré un calque de ce dessin reproduit dans les *Annales de l'Institut des correspondances archéologiques*, t. XV, 1843, pl. D.

⁽²⁾ Pas plus M. A. Philadelphus, Directeur du Musée National que M. P. Lemerle, Secrétaire Général de l'École d'Athènes à qui je m'étais adressé, n'ont pu retrouver le fragment dont s'agit. Je les remercie des recherches aux-

quelles ils ont bien voulu se livrer pour moi.

⁽³⁾ Je dis le ou les, car le dessin peut être inexact ou même le graveur de la stèle a pu se fourvoyer en représentant un objet inconnu de lui.

⁽⁴⁾ *Corpus*, loc. cit. : «Dans le dessin que je vous envoie les parties claires sont en retrait, les parties ombrées en saillie environ à la hauteur du relief de la figure.»

du dessin seraient en relief. Même si cette observation était exacte, j'estime que c'est alors une erreur de l'ouvrier grec chargé de sculpter le monument.

Une fois établie la présence d'une écritoire entre les mains du personnage, il ne sera peut-être pas jugé trop hasardeux de considérer ce dernier comme un scribe dont nous aurions la stèle funéraire. Cette hypothèse va nous permettre d'achever la restitution de l'inscription phénicienne dont la moitié seule nous est parvenue. La partie conservée mesure 0 m. 20 et va un peu plus loin que le milieu de la stèle. L'unique ligne de texte compte 14 lettres dont la treizième représente, à peu de chose près, le milieu, d'où avec le supplément proposé :

עבדאשמון בן שלם בן עבדאשמון הספר

'Abdešmoun fils de Šalloun fils d'Abdešmoun⁽¹⁾, le scribe⁽²⁾.

Comme ce texte, d'après sa paléographie, remonte pour le moins au III^e siècle avant notre ère, la représentation de la stèle d'Athènes jointe aux palettes déjà étudiées⁽³⁾ permet d'avancer, avec beaucoup de vraisemblance, que l'écritoire sémitique à « encrier carré » fut en usage, non seulement chez les araméens mais aussi parmi les cananéens, depuis le VIII^e et au moins jusqu'au III^e siècle av. J.-C.

Mars 1937.

120. — OSTRACON D'EDFOU.

Durant la saison de fouilles 1936-37, la Mission franco-polonaise a découvert à Edfou, un ostracon araméen (pl. IV) qui porte à cinq les documents de cette nature livrés jusqu'ici par ce kôm⁽⁴⁾. Le tesson de couleur rouge violacé est complet; seules les premières lettres des lignes 7, 8 et 9 sont un peu effacées.

⁽¹⁾ Ce nom déjà restitué par le *Corpus* est presque certain par la coutume très fréquente de donner au petit fils le nom de son grand-père.

⁽²⁾ La mention de cette profession est fréquente dans les inscriptions puniques surtout. Cf. *Corpus*, n^{os} 154, 240, 241, 242, etc.

⁽³⁾ *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXXIV, p. 83.

⁽⁴⁾ Le premier figure dans le *Répertoire d'épigraphie sémitique*, n^o 1794, le second porte le n^o 4 bis. *Textes aram. d'Égypte*; le troisième a été publié ci-dessus n^o 113. Enfin, un fragment trouvé en même temps que notre texte, le présent n^o 120, serait échu en partage à la Mission polonaise; je n'ai pu encore en obtenir communication.

Il mesure 0 m. 15 × 0 m. 115 dans ses plus grandes dimensions et porte onze lignes de texte dont voici la transcription proposée :

- (1) נָתַן עֲבָדֵיהֶוּ רָאָאָ. ?
 (2) פַּחֹרָה שְׁמֵעוֹן מֵ אָף
 (3) חֲנִיָּה סִפְרָא מֵ אָף
 (4) בִּידֵיהָ רָא
 (5) תְּלָמִים פַּחֲטָב מֵ אָף
 (6) חִיו שְׁדָעָם מֵ אָף
 (7) יָב רַבָּא רָאָא
 (8) יָב שְׁהֲרָא מֵ אָאָ
 (9) דְּלָה שְׁמֵעוֹן מֵ אָאָ רָאָ מֵ
 (10) אֹזְמַנְסָא כֹּחַ חֲצִי אָ
 (11) חֲשׁוֹב וְעִירָא מֵ אָאָ

1 *Natan* (fils de) 'Obadyaho r. 3. 2 *Paḥora*(?) (fils de) Siméon r. 1/2. 3 *Hanniyah*, le scribe m. 2 1/2. 4 *Beyadyah* r. 1. 5 *Ptolémée* (fils de) *Paḥatib*(?) m. 1 1/2. 6 *Ḥayyou* (fils) de ŠD'M(?) m. 1 1/2. 7 . . . *ib* (fils de) *Raba* r. 4. 8 . . . *i* (fils de) *Šahro*(?) m. 3. 9 . . . (fils) de Siméon m. 3. r. 2 m. 10 *Euménès* k. 1 *ḥaši* 1. 11 *Ḥassub*, le petit m. 5.

Ligne 1. Dans *Natan* le *noun* est lié au *tav* peu net qui suit. Le personnage ainsi désigné est fils de 'Obadyaho bien qu'entre ces deux noms le mot בן demeure sous entendu. Nous avons affaire à un usage qui se retrouve fréquemment à cette époque, par exemple dans un papyrus publié par Cowley⁽¹⁾, qui présente beaucoup d'analogies avec notre texte et qui sera souvent invoqué dans ce qui va suivre. Les deux noms sont bien connus.

Ligne 2. *Paḥora*(?) si la lecture est bonne, serait le nom du *potier*, employé comme nom propre.

Ligne 3. *Hanniyah* apparaît aussi dans Cowley⁽²⁾; son équivalent grec devait être Ἄννιος⁽³⁾.

⁽¹⁾ *Aramaic Papyri*, n° 81.

⁽²⁾ *Ibid.*, l. 137. Pour la forme, cf. M. NOTH, *Die israelitisch. Personennamen*, p. 187, n. 4.

⁽³⁾ Cf. H. WUTUNOW, *Die semitisch. Menschennamen, sub voc.*, où l'on trouvera les transcriptions d'autres n. pr. composés avec חנן.

Ligne 4. *Beyadiah* est je crois nouveau et à considérer comme le pendant de בידא déjà attesté⁽¹⁾ en araméen.

Ligne 5. תלמי, Πτολεμαῖος nous est déjà connu par le nabatéen, le lihyanitique et le Talmud sous la forme תלמי⁽²⁾ ainsi que par le xiii^e édit d'Açoka-Piyadasi aux Indes qui, au iii^e siècle avant notre ère, rend ce nom par *Turá-maya*⁽³⁾; (il s'agit du roi Ptolémée Philadelphe). Dans toutes ces transcriptions le son *p* initial est tombé devant *t* et elles ont donné naissance, chez les juifs tout au moins, à une nouvelle forme grecque Τάλεμος⁽⁴⁾. Une autre transcription qui conserve seulement la dentale au début et la désinence finale est connue par l'inscription sabéenne du Caire תלמי⁽⁵⁾. Enfin deux textes phéniciens qui donnent תלמי et תלמי⁽⁶⁾ sont un fidèle rendu de la forme originale. Ce nom était assez répandu chez les juifs⁽⁷⁾ et l'on peut ajouter que c'est précisément la forme תלמי précédée du mot araméen בר⁽⁸⁾ qui a donné naissance et d'abord chez eux, aux noms de Βαρθολομαῖος, Βαρθολομῆος et Βαρθολομέ⁽⁹⁾ d'où nos *Barthelemy* (nom et prénom), *Barthole* (nom), etc.

Si la lecture est confirmée, le nom propre תלמי est difficile à expliquer. On pourrait y voir un nom de la série : *ב* venant de l'article égyptien + un nom propre arabe ou nabatéen, signalée par E. Littmann⁽¹⁰⁾. Le second élément serait l'arabe حاطب *celui qui ramasse du bois*, dont le féminin حاطبة est connu comme nom propre au début de notre ère par un texte nabatéen⁽¹¹⁾.

Ligne 6. תמי, nom propre, se présente fréquemment en nabatéen, arabe تمي. Le nom du père תמי dont le second caractère pourrait se lire aussi כ ou ק présente également des difficultés d'interprétation. Le fils, comme le père, porterait-il un nom nabatéen qu'on pourrait rapprocher de l'incertain תמי⁽¹²⁾ où le *res* douteux serait alors à lire 'ain? Tout cela est très incertain.

⁽¹⁾ Répertoire d'épigraphie sémitique, n° 879.

⁽²⁾ Formes citées par CLERMONT-GANNEAU, dans son *Rec. d'Archéol. orient.*, t. VIII, p. 245-47.

⁽³⁾ Cf. SENART, *Journal asiatique*, 1885, p. 305.

⁽⁴⁾ Cité par CLERMONT-GANNEAU, *op. laud.*, p. 246, n. 3.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 246.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, p. 246-47.

⁽⁷⁾ *Ibid.*, p. 245, n. 2, ΠΤΟΛΜΑ sur un ossuaire juif.

⁽⁸⁾ La transcription arabe ابن تلم (Ibn Hišâm 972, cité par B. MORITZ, *Der Sinaitkult.*, p. 60) pour désigner l'apôtre Bartholomée, indique qu'on avait encore conscience à l'époque du sens de ce nom : *Fils de Ptolémée*.

⁽⁹⁾ Formes attestées en Égypte, cf. PREISIGKE, *Namenbuch*, *sub voc.*

⁽¹⁰⁾ Dans l'appendice du *Namenbuch* de PREISIGKE.

⁽¹¹⁾ *Corpus inscrip. semit.*, p. II^a, n° 207.

⁽¹²⁾ Cf. J. CANTINEAU, *Le Nabatéen*, II, *sub voc.*

Ligne 7. יב ן, ן *ib*, fils de Raba, ou *le grand*. Le premier caractère est effacé.

Ligne 8. Le premier nom peut se terminer par י, à la rigueur par י, les traces des deux lettres précédentes ne permettent aucune conjecture satisfaisante. שהרא serait à rapprocher des noms propres nabatéen שהרו et safaitique שהר⁽¹⁾. Mais l'*aleph* final demeure difficile à expliquer. Serait-ce une tentative pour rendre le *waw* qui termine le nom nabatéen? Peut-être vaudrait-il mieux lire שהרא qui signifierait alors, *témoin*.

Ligne 9. Les restes du premier nom ne me suggèrent aucune lecture raisonnable.

Ligne 10. Au lieu de אומנס, Εὐμένης, on pourrait être tenté de lire אומנס mais c'est très peu probable. *Hasi* est probablement le nom d'une monnaie qui pourrait être l'hémiobole.

Ligne 11. השוב est déjà connu par l'Ancien Testament, nous possédons la transcription grecque de ce nom propre sous la forme Ἀσσούβου (gén.)⁽²⁾.

Les sigles ך et כ sont difficiles à distinguer, celui de la demie, transcrit par ך ne représente peut-être pas cette lettre et je m'excuse de donner seulement une transcription approchée de la partie qui contient les sigles et les chiffres. Il serait souhaitable de voir reprendre la question de ces sigles⁽³⁾ par un spécialiste de la métrologie. L'ostracon de Berlin⁽⁴⁾ et le papyrus de Cowley⁽⁵⁾ contiennent d'importants points de comparaison. On en trouvera quelques autres encore dans l'ostracon de Zawiyat-el-Maytin⁽⁶⁾ et dans les fragments de papyrus que j'ai publiés naguère⁽⁷⁾.

Notre ostracon a, je crois, été écrit par un juif d'Edfou qui faisait partie de la colonie sémite signalée en cet endroit⁽⁸⁾. Les noms qu'il porte doivent tous appartenir à l'onomastique des juifs fixés en Égypte. La mention de

⁽¹⁾ Cf. J. CANTINEAU, *Le Nabatéen*, II, *sub voc.*

⁽²⁾ H. WUTHNOW, *op. laud.*, *sub voc.*

⁽³⁾ Elle a déjà été traitée dans le *Répertoire d'épigraphie sémitique*, au commentaire du n° 1794 et dans les *Aramaic Papyri*, p. 191.

⁽⁴⁾ Références citées p. 39, ci-dessus.

⁽⁵⁾ *Aramaic Papyri*.

⁽⁶⁾ R. WEILL, *Rev. des études juives*, n° 129, p. 16-23.

⁽⁷⁾ *Textes Araméens d'Égypte*, n° 87-89.

⁽⁸⁾ L'existence d'un quartier juif à Apollinopolis Magna a été récemment confirmée par les fouilles de la Mission franco-polonaise. M. B. Bruyère donne une description des maisons de ce ghetto et précise « que, construites probablement sous les règnes des Ptolémées, elles ont servi d'habitations jusqu'à la fin de 1^{er} siècle apr. J.-C. » (*Tell-Edfou*, p. 20-22).

personnes qui s'appellent Ptolémée ou Eumène ne doit pas faire illusion, elle indique seulement une date assez basse que je fixerai après la seconde moitié du ⁱⁱe siècle avant notre ère. Le texte en lui-même présente une médiocre importance, sa graphie au contraire en revêt une très grande. Nous y trouvons un nouveau jalon du développement de la *cursive araméenne*, développement dont les intermédiaires semblent être demeurés jusqu'ici peu connus⁽¹⁾. Entre l'écriture des papyrus d'Éléphantine et celle de Palmyre, nous possédons en effet maintenant des textes araméens assez nombreux qui permettent de se faire une idée claire de l'évolution de la cursive araméenne. Les alphabets types, extraits de ces textes et groupés dans le tableau ci-contre⁽²⁾ ont été empruntés aux documents suivants, énumérés ici selon leur âge présumé :

I Papyrus d'Éléphantine, ^ve siècle;

II Ostracon trouvé à Edfou, n° 4 bis des *Textes Araméens d'Égypte*; ^{iv}e-ⁱⁱⁱe siècle;

III Trois fragments de papyrus publiés également dans les *Textes Araméens d'Égypte*, n°s 87-89 un peu plus tardifs que le numéro précédent; début du ⁱⁱⁱe siècle;

IV Deux importants fragments édités par Cowley dans les *Proceeding of the Society of biblical archæology*, 1907 et 1915 puis repris par lui dans ses *Aramaic Papyri* n°s 81 et 82; fin du ⁱⁱⁱe siècle;

V Ostracon d'Edfou, actuellement conservé au Musée de Berlin et qui a donné lieu à plusieurs travaux dont on trouvera la bibliographie dans le *Répertoire d'épigraphie sémitique*, n° 1794; ⁱⁱe siècle;

VI Les deux ostraca d'Edfou étudiés dans le présent travail, n°s 113 et 120, milieu du ⁱⁱe siècle;

VII Un ostracon découvert par R. Weill à Zawiyat el-Maytin; fin du ⁱⁱe siècle.

Comme on le voit par ce tableau, le hiatus qui s'étendait entre la graphie des textes d'Éléphantine (^ve siècle) et le plus ancien texte palmyrénien (an-9) se trouve en grande partie comblé. Le choix de l'alphabet de Palmyre comme terme de comparaison n'implique pas naturellement une origine égyptienne de cet alphabet. Il a été choisi comme un repère commode et bien déterminé

⁽¹⁾ Cf. par exemple J. CANTINEAU, *Le Nabatéen*, t. I, p. 28. et *Grammaire du Palmyrénien épigraphique*, p. 18.

⁽²⁾ On voudra bien en excuser l'exécution malhabile et se reporter aux fac-similés pour plus de précision.

VALEUR	I	II	III	IV	V	VI	VII	PALMYRE
א	א	א	א	א	א	אא	א	א
ב	ב	ב	בב	ב	ב	בב	ב	ב
ג	ג	-	ג	ג	-	-	-	ג
ד	ד	ד	ד	ד	ד	ד	ד	ד
ה	ה	הה	-	ה	-	ה	-	ה
ו	ו	-	ו	ו	ו	וו	ו	ו
ז	ז	-	ז	ז	-	ז	ז	ז
ח	ח	חח	חח	חח	חח	חחח	חח	חח
ט	ט	-	ט	ט	-	ט	-	ט
י	י	יי	יי	יי	יי	יי	יי	י
כ	כ	-	כ	כ	-	-	-	כ
ל	ל	לל	לל	לל	ל	ל	ל	ל
מ	מ	מ	מ	מ	מ	מ	מ	מ
נ	נ	נ	נ	נ	נ	נ	נ	נ
ס	ס	-	ס	ס	ס	ס	ס	ס
ע	ע	ע	ע	ע	ע	ע	-	ע
פ	פ	-	פ	פ	פ	פ	פ	פ
צ	צ	-	צ	צ	-	פ	-	פ
ק	ק	-	-	ק	-	-	-	ק
ר	ר	-	ר	ר	ר	ר	ר	ר
ש	ש	-	ש	ש	ש	ש	ש	ש
ת	ת	-	ת	ת	ת	ת	ת	ת

et en supposant que l'évolution des signes de l'écriture araméenne avait dû être à peu près contemporaine en Syrie et en Égypte.

L'examen de notre tableau révèle en outre que les lettres א, ב, ג, ד, ה, ו, ז, ח, ט, י, כ, ל, מ, נ présentent une importante évolution et il reste à ס, ע, פ, צ, ק, ת, peu de chemin à parcourir pour atteindre le terme de leur transformation. Ces observations valent également, dans une certaine mesure pour la cursive nabatéenne dont nous saisissons ici certaines formes de transition. Bien entendu, en parlant de cursive palmyrénienne et nabatéenne, j'entends m'exprimer *lato sensu* puisque d'une part les textes que nous possédons sont presque tous gravés sur pierre et que d'autre part, il existe à Palmyre une cursive *stricto sensu* qui donnera naissance plus tard à l'alphabet syriaque.

En résumé, il semble que la cursive araméenne soit demeurée une depuis l'époque des papyrus d'Éléphantine jusqu'au III^e siècle avant notre ère. A ce moment la tradition scripturaire considérée se partagera en trois grands rameaux qui deviendront respectivement les écritures palmyrénienne, nabatéenne et l'hébreu carré. Ces rameaux à leur tour vont donner naissance aux écritures syriaque, arabe et rabbinique.

Décembre 1937.

121. — MARQUE DE POTIER.

Fragment de jarre trouvé à Saqqârah par M. Firth : 0 m. 15 × 0 m. 16, terre rouge, n° 63378 du *Livre d'entrée* au Musée du Caire (pl. IV n° 121). Ce tesson porte deux lettres araméennes gravées sur l'argile avant la cuisson :

ב ב

La forme particulière de ces deux *beth* est à rapprocher de celle du ב initial du graffiti d'Akhmîm⁽¹⁾. Nous avons probablement affaire à une marque de potier qui rappelle celles qui étaient estampillées sur les anses d'amphores trouvées à Carthage⁽²⁾.

Décembre 1937.

⁽¹⁾ *Corpus inscript. sem.*, p. II^e, n° 134.

⁽²⁾ Cf. par exemple la série publiée au *Rép. d'épigr. sem.* n° 1941-1969.



I°



II



III



IV°

GIRON, *Adversaria Semitica*.



a. (Cliché retourné par erreur.)



A. Vase dit d'Albertas.

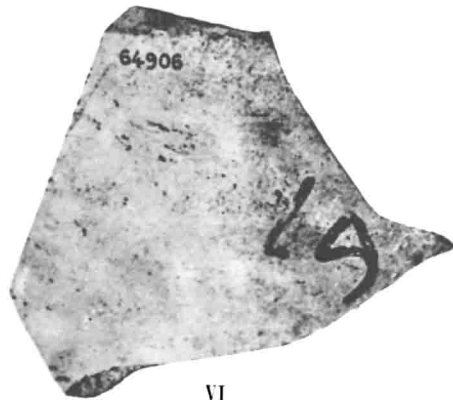
B. Alabastron du Cabinet des Médailles.

GIRON, *Adversaria Semitica*.



C B D A

V



VI



113



115



114



117

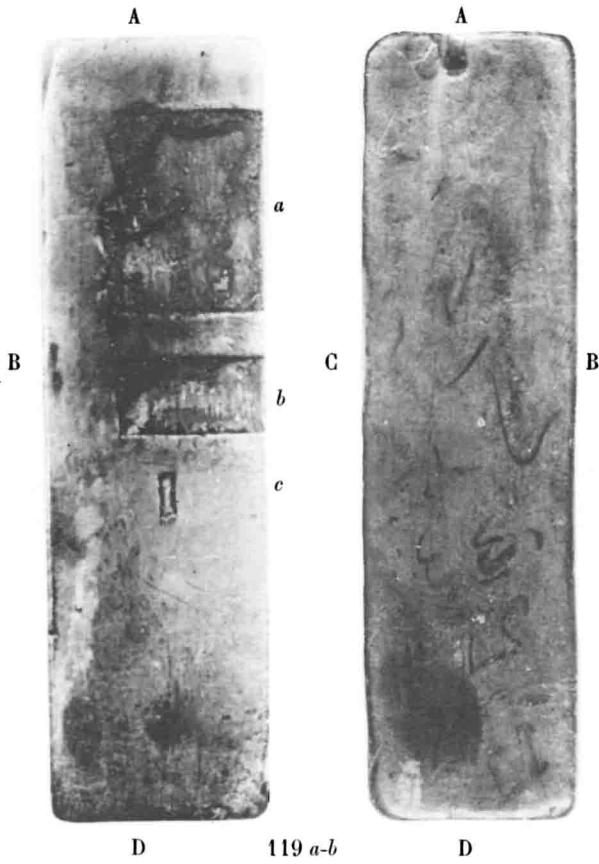


A

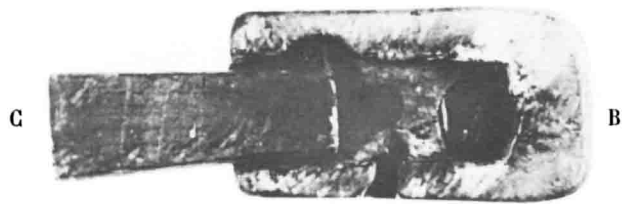


B

GIRON, *Adversaria Semitica*.



119 a-b



à l'extrémité A.
119 c



Face B.
119 d



121



120

GIRON, *Adversaria Semitica*.

ADVERSARIA SEMITICA.

ERRATA.

Page 1, l. 5, *lire* : de ne considérer dans la hâte... *au lieu de* : de ne considérer la hâte...

Page 14, l. 19, *lire* : nom de divinité + *nadîn-alyi*... *au lieu de* : nom de divinité = *nadîn alyi*...

Page 29, n. 5, l. 6, *lire* : *Ns-bʿ-nb-Dd-(t)*, *au lieu de* : *nb-bʿ-nḏd-(t)*.